

#51

ÉTÉ
2024

LE HONFLEURAIS

AUTHENTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ARTISTIQUE



Flamme olympique à Honfleur Un moment gravé dans nos mémoires

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

PORTAIL FAMILLE

P.16-17



La Ville et la CCPHB lancent un nouvel outil pour faciliter les démarches des familles.

ENVIRONNEMENT

P.10



La Ville célèbre, cette année, les 20 ans du Jardin des Personnalités.

INSOLITE

P.25



La Sainte-sans-tête, au cœur de l'église Saint-Léonard, va enfin retrouver sa tête.



3	Édito du maire de Honfleur
4-7	Dossier → Flamme olympique
8-10	Environnement
11	Numérique
12	Travaux
13	Sécurité
14-15	Circulation Stationnement
16-17	Écoles Famille
18-19	Social
20	Culture
21	La jeunesse a du talent
22-23	Commerces
24	Vous en parlez...
25	Insolite
26	Ils font Honfleur
27	Millénaire
28	Nos archives vous racontent
29	Jeux
30-31	Agenda culturel
32-34	Retour en images
35-37	Hommages
38	État-civil Actu en bref
39	Expression politique



PERMANENCES

- > Le maire et ses adjoints : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h
- > Psychologue PJ : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > SOLiHA : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la CCPHB (sur rdv au 02 31 86 70 50)
- > Défenseur des droits : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h
- > Conciliateur de justice : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00
- > Enfance et Partage : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > Point d'accès au droit : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

POLICE MUNICIPALE

21, rue de l'Homme de Bois
(prochainement rue des Corsaires)
T. 06 75 38 60 91
> Saison haute : 8h-20h

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU

Forum des associations

Retenez la date ! Le prochain forum des associations de Honfleur se tiendra samedi 7 septembre 2024 dans la halle des sports du stade Pinel, sur le Plateau !

Comme chaque année, les services de la Ville en charge des Affaires culturelles, des Sports et le Centre communal d'action sociale (CCAS) rassemblent une quarantaine d'associations œuvrant, dans notre Ville, dans de nombreux domaines : culture, patrimoine, social, de mémoire, scolaire, insertion/emploi et, bien sûr, sportif. Une façon, pour les élus, de souligner et de mettre à l'honneur leur travail, leur investissement et de les faire connaître du grand public !

Profitez aussi de ce forum pour vous renseigner sur les activités proposées à Honfleur, mais surtout pour vous inscrire (vous et vos enfants) !

Pratique : forum des associations de Honfleur - samedi 7 septembre 2024, de 10h à 17h (9h pour les associations). Halle des sports du stade Marcel-Pinel. Informations au 02 31 81 88 00.

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr
Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/O.Bourdaud/A.Achouri/A.Maurugeon/C.Dumont/L.-A.Mézerais/LePiondeNormandie
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Normandie
Crédits photo : Archives municipales/L.Drieu/A.Roney/Dép.duCalvados/Paris2024/ L.-A.Mézerais/A.Achouri/JPTinture/Freeptk/Pixabay/Serv.Techniques/Amicaledes-DonneursdeSang/Arch.Dép.delaSeineMaritime.D.Gadanhof/C.Auger/D.Revol/C.Fleury/J.Destribats
Tirage : 6 100 exemplaires
Dépôt légal : 06/2024
ISSN : 1283-5528





Chères Honfleuraises,
chers Honfleurais,

Je sais que beaucoup d'entre vous êtes inquiets de voir l'état du monde, que ce soit au niveau environnemental, économique, social ou humain. Peut-être ne parle-t-on pas assez de cette dernière valeur qu'est l'humanisme, qui semble avoir disparu des préoccupations des uns et des autres, et pourtant nous sommes tous des êtres humains. Il faut garder confiance. Nous l'avons vu dans d'autres périodes. Alors qu'on croit que tout est perdu, qu'il n'y a plus rien à faire, tout à coup une porte s'ouvre, on entrevoit le bout du tunnel, on rebondit, et tout s'éclaircit. Il faut donc faire confiance dans le bon sens, dans l'intelligence des êtres humains, et tout faire pour que ce bon sens, cette intelligence, soient vainqueurs.

Ici, nous avons la chance d'être tous un peu une grande famille dans cette ville de Honfleur que vous aimez tous, que nous aimons tous, qui est un vrai village où tout le monde se connaît. Nous pouvons, en nous respectant les uns, les autres, en nous écoutant, en essayant de nous comprendre, construire un avenir meilleur, tous ensemble.

C'est ce qui habite celles et ceux qui essaient au quotidien d'améliorer votre vie en embellissant la ville, en faisant revenir les services qui nous manquent ou en nous battant pour les maintenir, que ce soit au niveau médical ou administratif. Nous avons la chance ici de garder une grande majorité de nos services et, en plus, vous avez pu le constater, depuis quelques mois nous avons une offre commerciale sur le secteur exceptionnelle, avec la création du nouveau Centre

E.Leclerc, l'arrivée de Darty, de Picard et d'autres enseignes aussi importantes, auxquelles s'ajoutent des artisans et des commerçants de centre-ville engagés et passionnés qui, en plus de mettre à la disposition des Honfleuraises et des Honfleurais des produits de qualité, sont accueillants et développent des services pour vous satisfaire toujours plus.

Le Parc d'Activités, créé il y aura bientôt 20 ans, a rempli sa mission. Il offre des centaines d'emplois de proximité dans différentes thématiques, pour nos habitants et notamment pour nos jeunes qui peuvent ainsi rester vivre et travailler au pays qu'ils aiment tant.

Après un long combat, nous avons réussi à obtenir l'arrivée de dentistes qui vont s'installer rue de la République dans les mois qui viennent. Ainsi, nous développons également l'offre médicale, aux côtés de notre hôpital, de notre pôle-santé, de nos médecins, infirmières et spécialistes.

Oui, il faut le dire et le répéter, nous avons de la chance de vivre à Honfleur et, en plus, notre ville s'embellit de jour en jour. C'est aussi un peu pour cela que beaucoup de personnes qui n'ont pas la chance de vivre dans notre environnement et nos paysages viennent nous visiter.

Je vous souhaite, à vous qui partez en congés, de bonnes vacances, et à vous qui travaillez « *bon courage* ».

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président
du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous.
Plus de renseignements au 02 31 81 88 00
ou mairie@ville-honfleur.fr



FLAMME OLYMPIQUE

une journée historique pleine d'émotions partagées



Michel Lamarre, maire de Honfleur, a été l'un des rares autorisés à être présent aux côtés de la dernière porteuse de flamme, Svetlana Mintova-Lazarova à la Lieutenance.

Magique, mémorable, unique... le 30 mai dernier, la Ville de Honfleur a vécu un moment historique. La flamme olympique, partie d'Olympie le 16 avril et débarquée en France, à Marseille, le 8 mai dernier, a fait honneur à notre pays (qui accueille les Jeux Olympiques cette année), en traversant chaque territoire.

À Honfleur, de nombreuses animations avaient été organisées par le service des Sports de la Ville, en partenariat avec les écoles primaires (groupes scolaires Acadie et Caubrière ; établissement privé Notre-Dame Saint-Joseph). « *Les associations sportives de Honfleur ont joué le jeu et ont proposé aux enfants, les 27 et 28 mai, de nombreuses initiations : tennis, capoeira, handball, athlétisme, BMX, mais aussi boxe, rugby, karaté, danse, escrime et pistolet laser. Ils ont pu s'essayer et découvrir les pratiques* », s'en réjouit Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge des Affaires Scolaires et du Sport.

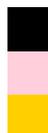
Le 30 mai, jour du passage de la flamme à Honfleur, les courageux enfants (car la pluie était intense !) ont également formé, sur le parvis, les anneaux olympiques, le temps d'une photo. Ensuite, tous se sont abrités aux Greniers à Sel pour déjeuner et présenter la « Danse des JO », sous les encouragements de Sylvie Alcaraz, de l'association *Studio Gym*. Un joli moment partagé entre

les enfants, les enseignants, les services de la Ville et les associations.

Une porte d'entrée vers le millénaire de la Ville

Enfin, et à croire qu'Hélios, le dieu grec du soleil, était avec nous, la lumière et la chaleur sont, comme par miracle, revenues dès l'allumage de la torche, place du phare de l'hôpital. Quatre relayeurs se sont ainsi passé le flambeau sur le parcours défini par les autorités (boulevard Charles V, quai des Passagers, rues des Logettes et du Dauphin, quai Montpensier, quai Saint-Étienne, parvis de la mairie et de la Lieutenance) pour finir, comme un symbole, sur la terrasse haute de la Lieutenance.

« *Cette flamme diffuse une lumière sur le monde qui symbolise des valeurs humaines importantes : la générosité, la solidarité, l'esprit d'équipe, le partage, la tolérance et le respect. Ce sont ces valeurs que le sport véhicule dans un monde qui n'en a jamais eu autant besoin. Cette flamme éclaire aussi le chemin qui se profile derrière la porte qui s'ouvre : celle du prochain millénaire honfleurais. Oui, cette flamme est tout un symbole pour notre ville qui va fêter ses 1 000 ans dans les mois à venir* », notait, fièrement, Michel Lamarre, le maire de Honfleur, lors de son discours.





Hommage rendu au service des Sports, aux écoles, aux agents municipaux et aux membres associations sportives

Bravo ! Le maire, Michel Lamarre, et toute son équipe municipale souhaite saluer le travail des bénévoles, nombreux à avoir donné de leur temps et de leur énergie pour encadrer et préparer cet événement inoubliable pour Honfleur. Agents municipaux, membres d'associations, collégiens... tous ont répondu présents. Le maire souhaite également mettre à l'honneur les écoliers, les enseignants mais également le service des Sports qui a peaufiné, avec soin, cette belle manifestation.





Qui étaient nos porteurs de flamme ?

À Honfleur, quatre porteurs de flamme se sont relayés sur le parcours (cité en page précédente). Et alors que les deux premiers relayeurs, Sophie Desbarrières et Xavier Schibi, ont, eux, obtenu le droit de porter la célèbre torche grâce à un concours de LVMH, entreprise partenaire des JO et pour laquelle ils travaillent, les deux derniers relayeurs étaient, eux, plus « connus » du grand public.

À commencer par Junior Bosila Banya, champion du monde de breakdance (qui est une nouvelle discipline olympique). Découvert en 2007 dans l'émission *La France a un incroyable talent*, le champion a pu porter la flamme olympique sur un tronçon du parcours grâce, notamment, à ses « racines » honfleuraises : en effet, son épouse est originaire de notre ville.

La dernière relayeuse, celle qui a porté la flamme jusqu'en haut de la Lieutenance, Svetlana Mintova-Lazarova, était, elle, l'une des personnalités proposées par le Département du Calvados pour relayer la torche dans l'une des villes normandes. Cette chercheuse du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), arrivée à Caen en 2009, est l'actuelle directrice du Laboratoire *Catalyse et Spectrochimie* de Caen. Spécialiste des zéolithes, des cristaux microporeux pouvant être utilisés en médecine ou contre le réchauffement climatique, elle a été distinguée plusieurs fois pour l'excellence de ses travaux, depuis 1991.



Xavier Schibi
© Paris 2024



Sophie Desbarrières
© Paris 2024



Svetlana Mintova-Lazarova
© Paris 2024



Junior Bosila Banya
© Paris 2024



Pourquoi n'y avait-il pas de membre d'association ou de sportif honfleurais ?

Pierre-Louis Attwell et Kaelya Mopin. Tels sont les deux noms évoqués par Michel Lamarre, maire de Honfleur, dans son discours, le jour du passage de la flamme. En effet, ces deux sportifs émérites auraient pu être de ceux qui relaient la flamme olympique, marquant ainsi l'histoire sportive de Honfleur. Mais malheureusement, les organisateurs en ont décidé autrement. C'est en effet le comité *Paris 2024*, sur proposition des Départements, qui choisissait les noms des relayeurs et les plaçait sur le parcours, ville par ville. Question de sécurité, notamment, dans un contexte Vigipirate contraignant pour ce type d'événement.



BRIGADE VERTE un démarrage encourageant



Les règles concernant les dépôts sauvages à Honfleur ne sont pas nouvelles mais le travail du service Propreté couvrait jusqu'alors les comportements abusifs.

Le début d'année 2024, à Honfleur, a été marqué par une grande nouveauté en matière de déchets. En effet, le maire, Michel Lamarre, a pris la décision, au vu des dépôts sauvages de plus en plus nombreux en ville et dans nos quartiers, de créer sa première brigade verte. **Ainsi, les services de Police municipale, de Propreté urbaine et celui de la Qualité de la vie ont mis à jour leurs procédures, se sont organisés et traquent, désormais, chaque jour, les dépôts sauvages et... les mauvais comportements.**

Concrètement, au quotidien, qu'est-ce qui a changé ? Alors que, jusqu'en avril dernier, le service Propreté de la Ville palliait ces comportements en ramassant tous les déchets et encombrants sortis en dehors des heures de collecte (collecte, qui est la compétence de la Communauté de communes et de son prestataire, la COVED), il ne le fait désormais plus. La raison ? Le coût de ce service pour la collectivité à l'année et la nécessité de responsabiliser les usagers.

Et pour bien mesurer la quantité de poubelles qu'il récupérerait en plus des tâches qui lui sont déjà confiées, ce service a changé la couleur de ses sacs de poubelles urbaines (blancs, désormais). Ainsi, peut-être avez-vous constaté plus de sacs noirs (ordures ménagères) laissés dans nos rues ces dernières semaines.

Ces sacs noirs, sortis le matin, le midi ou dans l'après-midi (alors que la consigne est de les déposer dans

les colonnes enterrées ou au pied de la porte, après 19h le soir), considérés comme des dépôts sauvages, sont désormais signalés et étiquetés comme tels par de la rubalise rouge et un panneau, rouge également. Recensés, ces déchets, laissés ainsi sur la voie publique, font ensuite l'objet d'un contrôle plus approfondi par l'un des agents de la brigade verte. Formé et autorisé à fouiller les sacs, il a pour mission de découvrir l'identité des usagers à la mauvaise conduite. « Dans 10% des cas, je trouve facilement de qui il s'agit. Et, alors qu'au départ, j'allais directement chez les personnes concernées, désormais, je fais des photos et j'envoie le tout à la Police municipale », note Jean-Paul Tinture, agent de la brigade verte. Les agents de Police municipale, assermentés pour verbaliser les habitants ou visiteurs visés, leur adressent actuellement





un courrier préventif (d'autres agents ASVP sont également en cours d'assermentation).

Et force est de constater que leur travail porte ses fruits. « Depuis que nous avons commencé à ouvrir les sacs et à contacter les personnes qui les déposent, nous avons constaté qu'il y a moins d'abus. C'est dissuasif et on se rend compte que 80% des personnes interpellées dans ce cadre n'avaient pas de réelle mauvaise intention », souligne Stéphane Germain, responsable de la Police municipale.

Dans les mois à venir, une sensibilisation toute particulière sera apportée aux commerçants, restaurateurs, loueurs de meublés de tourisme ou encore au personnel de service qui effectue le ménage dans de nombreuses structures.



petit rappel

Dans la mesure du possible, pour éviter que vos sacs poubelle soient attaqués par des goélands, suspendez-les à plus de 30 cm du sol.

→ DE NOUVELLES COLONNES DE TRI COURS ALBERT-MANUEL

La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CC-PHB), en charge de la compétence collecte et traitement des déchets, s'est engagée, aux côtés de la Ville de Honfleur, à la mise en place de nouveaux points d'apport volontaire pour faciliter le geste de tri et réduire les actes d'incivilité (dépôts sauvages). Dans le centre-ville et notamment le secteur historique, la CCPHB a fait le choix de recourir aux colonnes enterrées « dans

un objectif d'insertion paysagère, urbaine, mais aussi de commodité pour les habitants, les professionnels et les touristes ».

Après une année d'études et de prospections préalables portant, notamment, sur des essais de circulation de poids lourds, de rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France et de visites de terrain, plusieurs sites ont été choisis pour la pose de containers

(verre ; ordures ménagères et recyclage) : au pied de la Lieutenance ; près du parapet (côté quai Montpensier) ; près de la médiathèque ; boulevard Charles V ; parking du bassin du Centre ; place Albert-Sorel ; quai de la Tour ; et enfin à l'entrée de la plage.

Pour tenter de toujours répondre aux besoins des habitants et commerçants, la CCPHB vient d'installer un nouveau point de collecte des déchets, cours Albert-Manuel (colonnes de tri jaune, bleu, verre). À la demande du maire, l'emplacement actuel va d'ailleurs être changé car certains riverains se sont inquiétés des problèmes de sécurité qu'il posait. Bien sûr, ces nouveaux points d'apport volontaire ne se substituent pas au ramassage en porte-à-porte effectué par la COVED, prestataire de la CCPHB. « C'est un complément », rassure le maire, Michel Lamarre.





→ LE JARDIN DES PERSONNALITES FETE SES 20 ANS

Avez-vous déjà rencontré Eugène Boudin aux détours d'un jardin ? Écouté du Erik Satie, non loin d'un plan d'eau ou encore lu Charles Baudelaire sur un banc, contemplant la plage de Honfleur-Vasouy ? Depuis le Jardin des Personnalités, inauguré il y a tout juste 20 ans cette année, c'est possible. Les personnalités qui ont marqué Honfleur ont, en effet, leur buste trônant dans ce jardin à leur effigie. Une manière de se souvenir, une manière de les honorer.

Pour Michel Lamarre, maire de Honfleur et instigateur de ce projet il y a 20 ans, c'était, à l'époque, un pari risqué. « Je me souviens de cet espace, quand j'étais enfant. Le sol craquelait sous la chaleur, comme dans un désert. Sous cette couche sèche, il y avait de la vase, qui s'écoulait, par ruissellements, jusqu'à la plage. Quand je suis devenu maire de Honfleur, en 1995, j'ai tout fait pour que cet endroit soit désenva-

sé et qu'il serve à raconter et transmettre l'histoire de Honfleur à ses habitants. C'est en pensant aux promenades de mon enfance, que je faisais avec mon père et mon grand-père le long de la jetée, que j'ai eu l'idée de réaliser le Jardin des Personnalités. En effet, mon père et mon grand-père me racontaient durant ces promenades l'histoire de Honfleur. Je connaissais tout d'Alphonse Allais, d'Erik Satie, de Lucie Delarue-Mardrus, de toutes celles et de tous ceux qui avaient fait Honfleur, et je me suis dit, quand je suis devenu maire, que ce serait intéressant d'offrir à ciel ouvert, le long de la Seine, une promenade et un jardin pour le repos, qui nous permettrait de découvrir cette histoire extraordinaire et magique. On peut se poser la question : comment une aussi petite ville a-t-elle pu donner naissance à tant de gens qui sortent du commun, qui sont originaux et qui ont connu une renommée nationale et

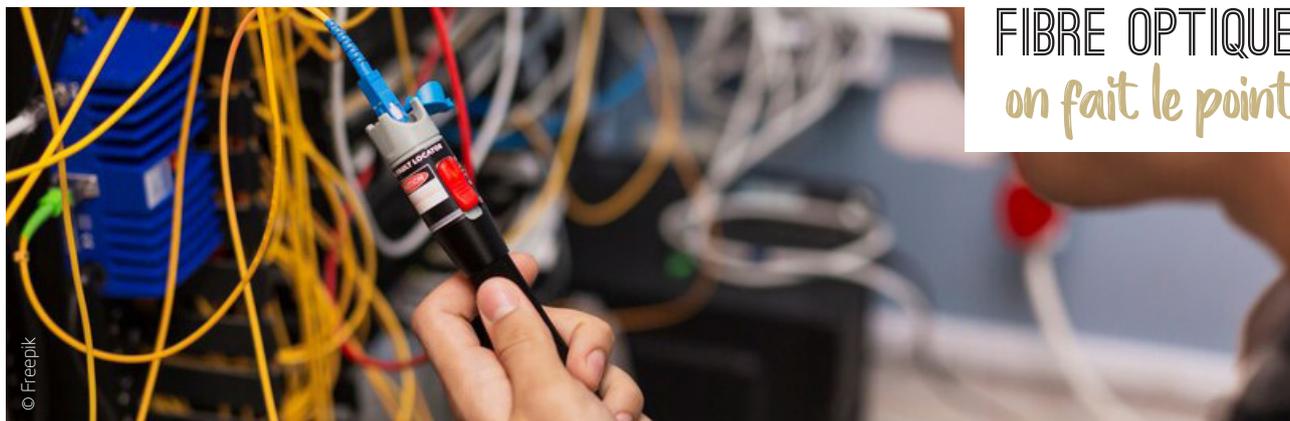
mondiale ? Je crois que le pari est réussi. Le Jardin des Personnalités a 20 ans aujourd'hui. Il s'est peaufiné et continue d'évoluer pour offrir un lieu de plus en plus beau, qui intéresse de plus en plus de monde. Ce qui me fait le plus plaisir, c'est que les Honfleurais et les Honfleurais de toutes les générations en profitent. »

Le maire avait négocié avec le Grand port de Rouen, propriétaire à l'époque de cet espace, pour désenvaser le site. **Le jardin qui est ensuite reconstitué est atypique : conçu sous forme de barques au bord de la Seine** qui termine sa course à Honfleur, les espaces créés pour chaque personnalité rappellent son caractère. « Nous avons même reconstitué, avec notre service Espaces Verts, le pont présent sur le tableau "Le Bassin aux nymphéas, harmonie verte", peint par Claude Monet en 1899. Avec, bien sûr, le buste de l'artiste au bout du pont », nous explique Michel Lamarre.

« L'objectif visé était de rendre fiers les Honfleurais quant à leur patrimoine et la richesse des personnalités ayant vécu, peint, écrit ou encore décrit Honfleur. Qu'ils se disent : Honfleur, mais quelle histoire ! », ajoute le maire. D'ici quelques mois, un nouveau buste pourrait rejoindre ceux de Françoise Sagan, Albert Sorel, Lucie Delarue-Mardrus, Léon Leclerc ou encore Samuel de Champlain : celui d'André Marie, dont vous pouvez découvrir l'histoire en page 28.



Le 12 juin 1994, Michel Lamarre, le maire, était aux côtés d'Anne d'Ornano et de nombreuses personnalités locales pour l'inauguration. © Archives municipales



FIBRE OPTIQUE on fait le point

Le déploiement de la fibre a connu ces dernières années des avancées notables. Toutefois, pour aller plus loin dans le déploiement, des obstacles restent à franchir.

Plus d'ordinateur, de téléphone fixe, ni même de télévision à la maison. Ça semble inconcevable, pour bon nombre d'entre nous. Et pourtant... à compter de 2026, ce pourrait être possible, si vous n'êtes pas passés à la fibre. La priorisation par le gouvernement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, via le Plan France Très Haut Débit, a rendu concret l'arrêt et le démantèlement du réseau cuivre historique d'Orange et, ce... dès 2026. (Orange vise un retrait total de son réseau cuivre pour toute la France en 2030.)

Pour ne pas vous retrouver avec des problèmes dans deux ans, l'entreprise Altitude Infra – chargée, par le Département du Calvados, d'installer la fibre dans notre Ville – invite tous les habitants à se faire connaître de ses services. « Aujourd'hui, la fibre n'est plus un choix. Chaque propriétaire doit laisser l'entreprise faire les travaux d'accès aux bâtiments et la pose des boîtiers », insiste Agnès Mauriceon, directrice des services techniques de la Ville. « En effet, le temps que le réseau cuivre soit démonté, cela fera deux boîtiers sur la façade ; mais ce sera temporaire. » À noter que la Ville de Honfleur a demandé à ce que les boîtiers soient colorés, pour qu'ils ne dénotent pas trop des façades. Un panel de couleurs est à demander au technicien.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

« Prendre rendez-vous avec Altitude Infra. Chaque propriétaire peut demander un rendez-vous avec un technicien pour étudier, ensemble, les spécificités des lieux avant de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur. » Pour les copropriétés, c'est au syndic ou syndic bénévole de répondre et surtout d'indiquer combien de logements doivent être raccordés. « Si ce n'est pas pré-

cisé, le nombre de câbles de fibre optique déployés sur un site pourrait être insuffisant et, ainsi, un logement pourrait ne pas être raccordé, ce qui, à terme, posera des soucis. »

Pourquoi tant de retard dans le déploiement ?

Depuis plusieurs années, de nombreuses entreprises (et leurs prestataires) ont travaillé sur le déploiement du réseau de fibre optique dans le Département. Et, dans certaines communes comme Honfleur, elles ont découvert plusieurs endroits où le réseau installé était insuffisant, mal branché, mal étiqueté. « Ainsi, à chaque fois qu'une entreprise récupère le marché du déploiement, comme c'est le cas avec Altitude Infra aujourd'hui, elle doit revérifier l'état des avancées effectuées par ses prédécesseurs. » C'est également pour cette même raison (vérification des réseaux déjà positionnés), que certains quartiers de Honfleur (le quartier du Québec, par exemple) ont été récemment privés de fibre... alors qu'ils étaient raccordés et qu'ils avaient souscrit auprès d'un fournisseur d'accès à Internet. « C'est temporaire, tout devrait rentrer dans l'ordre. »

Enfin, certaines personnes ont également retardé le déploiement de la fibre... en vandalisant les armoires de raccordement. « Certains ont sectionné les câbles ou encore volé ces mêmes câbles. Il a donc fallu refaire les armoires complètement. »



pratique

Comment tester mon éligibilité ? En vous rendant sur le site www.fibre-calvados.fr.



PARKING ET SENTE DU TENNIS une réfection attendue



Felipe Alvarez, 1^{er} adjoint au maire, en charge des Travaux. Ici devant la sente tout juste refaite.

En avril dernier, des travaux de réfection du parking du tennis (boulevard Charles V) ont été menés à Honfleur. « C'est un sujet qui était évoqué depuis longtemps mais qui nécessitait que l'on y mette du budget », explique Felipe Alvarez, 1^{er} adjoint au maire en charge des Travaux qui souligne « qu'aucune place de stationnement n'a été supprimée ». **Ce parking, qui accueille les véhicules mais qui permet également la dépose des scolaires et les demi-tours des bus, devait être renforcé pour être plus résistant.** Aussi, le choix a été fait de le refaire en enrobé, « qui tient mieux dans la durée et résiste au poids de certains véhicules », précise Felipe Alvarez. Au cours des travaux, les réseaux d'eau pluviale ont été mis aux normes.

Tout à côté, la sente menant à la piscine municipale, desservant les terrains de tennis et les terrains de

pétanque, a également été refaite mais, cette fois, en gravillonnage. « Il n'y avait pas là de risque d'arrachement du revêtement, et cet espace ne sert pas à la giration, donc nous avons privilégié le gravillonnage », ajoute Agnès Maurugeon, directrice des services techniques. Un portail a été mis en place pour sécuriser cet axe, réservé aux piétons. « La sente est très fréquentée, notamment par les scolaires. Il était important de bloquer son accès aux voitures. » Ainsi, désormais, seuls certains véhicules de service ou de secours sont autorisés à l'emprunter.

Enfin, l'accès aux terrains de tennis a été rendu praticable pour les personnes à mobilité réduite qui peuvent désormais accéder aux courts, sans difficulté.

Au total, ces travaux s'élèvent à 110 000 € TTC.

→ DES PARKINGS RESERVES AUX ABONNES "ZONE VOIRIE"

Comme annoncé dans notre dernière édition (n° 50 – Printemps 2024), de nouveaux parkings ont été réservés aux habitants possédant un abonnement « zone voirie » : le parking haut Guillaume-de-Beaulieu (46 + 2 PMR) ; celui du chemin des Varêts (11 places) ; le parking de la rue Jean-Doublet (14 places) ; celui de la rue de la Foulerie (11 places) et enfin les places de la demi-lune Sorel (30 places). À noter qu'en 2023, quatre parkings du centre-ville avaient également été dédiés aux habitants ayant souscrit un abonnement « zone voirie » : la partie basse du parking Albert-1^{er} ; le parking face à la salle des ventes, rue Saint-Nicol ; le parking Frédéric-Sauvage (partie du fond) et enfin le parking Saint-Léonard. De la signalétique a été installée sur tous les lieux précités.

Pour rappel, les abonnements peuvent désormais se faire de manière dématérialisée (via le site <https://honfleur.e-habitants.com>) et aucune vignette n'est apposée sur les pare-brise, la vérification se faisant par les plaques minéralogiques !



LA POLICE MUNICIPALE s'installe dans le quartier Carnot

Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Police municipale entouré, à droite, de Stéphane Germain, responsable de la Police municipale et, à gauche, de Thierry Le Brun.

Une Police municipale en plein quartier Carnot, proche du centre-ville et du Plateau. Au cours de l'été, les agents vont déménager et venir s'installer dans les bâtiments administratifs du quartier Carnot. Pourquoi un changement de site, deux ans seulement après leur arrivée rue de l'Homme-de-Bois ? « *Quartier Carnot, les locaux seront plus adaptés et plus sécurisés (visiophone) pour accueillir du public. Le bâtiment, indépendant, a été conçu comme un vrai poste de police, tout de plain-pied et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les agents seront également plus visibles de tous* », détaille Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Police municipale.

Plus fonctionnel pour les équipes, ce nouvel emplacement, ainsi situé au cœur d'un quartier et hors du centre-ville, permettra également aux agents de circuler en cas de forte affluence, mais également de sortir

plus rapidement de la Ville. Enfin, l'accès aux quartiers sera, là encore, facilité. Dès lors que les équipes auront intégré leurs nouveaux bureaux, de nouveaux horaires seront également appliqués pour le public. En effet, la Police municipale ouvrira ses portes les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. En dehors de ces horaires, vous pourrez toujours contacter le 06 75 38 60 91.



Pratique

Pour rappel, les horaires de travail des agents de Police municipale (du 1^{er} avril au 30 septembre) sont 8h-20h, tous les jours. En saison basse, ils sont joignables tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

→ DE NOUVELLES CAMERAS DE VIDEOPROTECTION CET ETE

Depuis 2020, la Ville de Honfleur s'équipe, au fil des années, de caméras de vidéoprotection. Situées près des établissements scolaires, des bâtiments publics et aux entrées et sorties de ville, elles permettent de lutter contre les atteintes aux biens, les trafics en tout genre ou encore de résoudre certaines affaires ou infractions.

« *Les services de police et de gendarmerie les utilisent beaucoup dans le cadre d'affaires judiciaires. Elles permettent de résoudre de nombreuses affaires et sont un plus pour la sécurité des habitants* », constate Stéphane Germain, responsable de la Police municipale de Honfleur. « *Nous les utilisons également pour la recherche d'auteurs*

de dépôts sauvages, depuis la mise en place de la brigade verte. »

Toujours dans l'optique d'assurer la tranquillité publique, les élus, les services de la Ville et la préfecture ont validé l'installation de nouvelles caméras, notamment sur le plateau de Honfleur, en cet été 2024. En tout, à Honfleur, 22 caméras sont actives, à ce jour.



LE CENTRE-VILLE DE HONFLEUR désormais limité à 30 km/h



Honfleur ayant été fondée bien avant l'invention de la voiture, elle n'a pas été pensée pour les mobilités actuelles. Ses trottoirs sont parfois pratiquement inexistantes, ses rues ressemblent plus à des ruelles qu'à des avenues. « *Tout le monde doit tenir compte de cela. C'est pour cette raison que le mot "partagé" n'a jamais eu autant de sens. C'est ainsi que nous avons souhaité limiter le centre-ville à 30 km/h. Il est très important, pour la vie locale, de trouver un équilibre entre la circulation automobile, celle des piétons et les modes de déplacement doux, pour sécuriser notamment nos enfants et nos anciens.* » Michel Lamarre, le maire de Honfleur, et Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Circulation et du Stationnement, sont unanimes :

il faut aménager le plan de circulation du centre-ville de Honfleur pour assurer, au mieux, les déplacements et la sécurité des personnes. **Ainsi, après concertation avec les habitants et commerçants, les élus ont fait le choix de limiter toutes les rues et ruelles du centre-ville à 30 km/h.**

Cette disposition vient harmoniser la limitation à 30 km/h déjà existante à certains endroits, comme au Canteloup et sur le Plateau. Quelques axes, compte-tenu de leur gabarit ou de leur usage, restent à 50 km/h : cours Jean-de-Vienne, cours Albert-Manuel (pour partie), et la RD513 (à 70 km/h en basse saison). Les limitations sur le Plateau, dans les zones d'activités et industrialo-portuaires ne changent pas.

Attention aux changements de sens de circulation en centre-ville

→ Dans le cadre de la réalisation du Plan de mobilité de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), une étude globale a été menée sur tout le territoire et en particulier sur Honfleur pour tenter d'améliorer la circulation et le stationnement, notamment en centre-ville.

Pour aboutir à un nouveau plan de circulation et de stationnement, les habitants (notaire, commerçants, riverains, partenaires...) ont été conviés à plusieurs ateliers de concertation avec les élus, les services et les bureaux d'études, il y a plusieurs mois. L'objectif visé pour Honfleur : inciter les visiteurs à utiliser les parkings extérieurs de la Ville – pour favoriser le stationnement des habitants et travailleurs sur Honfleur dans le centre. L'une des premières mesures proposées dans le cadre de ce nouveau schéma est un changement de pratique, rue Cachin. En effet, depuis le 26 juin 2024, une partie de cette rue est passée en sens unique montant, dans le sens rue de la République-rue Bréard. Une boucle de circulation s'est ainsi créée par la rue des Buttes et la rue Jean-Denis.

→ Changement de priorité également pour l'ancien stop de la demi-lune, place Sorel, qui devient une priorité à droite.



→ AMENAGEMENT VELOS SUR LE MOLE

Des premières installations pour cet été

Sur le parking du bassin de l'Est, non loin de l'entrée de la scénographie de la Mora, des aménagements vélos vont être installés par la Ville de Honfleur au cours de l'été. Avec, en premier lieu, des boxes, sorte de garages à vélo, qui pourront fermer à clé (à l'utilisateur de se munir de son cadenas). En tout, 8 boxes de deux vélos seront positionnés, soit 16 « garages » pour vélos et carrioles (voir photo ci-contre).

Au centre de ces boxes, les services de la Ville installeront une « station de réparation » pour vélo. Un mobilier qui fournira les outils les plus utiles aux cyclistes (pour regonfler ou réparer un pneu, pour resserrer une maille de la chaîne...) et, ce, 24h sur 24. « L'accès à cette

station sera gratuit », appuie Felipe Alvarez, premier adjoint au maire en charge des Travaux.

Enfin, deux zones d'abris vélos compléteront le dispositif sur ce même parking, et elles accueilleront 6 double-arceaux pouvant

contenir, en tout, 24 vélos. « Si ces équipements fonctionnent, nous les multiplierons et les développerons à d'autres endroits dans la Ville », ajoute Felipe Alvarez. Les premiers travaux viennent d'être réalisés fin juin pour accueillir le mobilier urbain par la suite.



© Dossiers services techniques

« L'Étape », un nouveau concept-store autour du vélo doit ouvrir prochainement sur le Plateau

Sur le Plateau, un nouveau magasin doit ouvrir prochainement, dans les bâtiments commerciaux construits tout près du rond-point des Hauts-Bords : un concept-store autour du vélo, nommé "L'Étape". « Nous proposerons des vélos à la vente, bien sûr, mais aussi des accessoires pour les cyclistes. Il y aura également un service réparation », détaille le gérant, Aurélien Haquet, qui espère inciter les Honfleurais à privilégier le vélo, notamment lors de leurs trajets professionnels. « De nombreuses entreprises peuvent bénéficier d'aides de l'État si elles achètent des vélos pour leurs employés », ajoute celui qui présentera, également, à ses clients, des vélos "pratiques", permettant, par exemple, de transporter à la fois leurs courses... et leurs enfants.

Et si cet ancien agent de maintenance dans la mécanique nucléaire a choisi de s'installer sur le Plateau, au pied du rond-point des Hauts-Bords, c'est pour la visibilité du site. « De nombreux véhicules passent ici, chaque jour. Et puis, implanter la boutique ici, c'est aussi proposer une offre de proximité aux habitants du Plateau de Honfleur », souligne-t-il. Dans un coin de son magasin, Aurélien Haquet compte bien proposer un "coffee shop" avec de la presse locale mais également spécialisée. « L'idée de cet espace est que les cyclistes ou amateurs de vélo aient la possibilité d'échanger entre eux. »

Suivez l'actualité d'Aurélien Haquet sur ses réseaux sociaux : Instagram [etape.honfleur](https://www.instagram.com/etape.honfleur) / TikTok : L'étape Honfleur. Vous pouvez également le contacter par mail : etape.honfleur@gmail.com





PORTAIL FAMILLE pour simplifier les démarches de nos habitants



Les agents municipaux du service Éducation aideront les familles qui en ont besoin à utiliser cet outil.

Le « portail famille », qu'est-ce que c'est ? Depuis le 10 juin dernier, la Ville de Honfleur et la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) ont mis en place un « portail famille », à destination des familles du territoire. Quel est l'objectif de ce nouvel outil ? Comment l'utiliser et quelles démarches y effectuer ? Éléments de réponse avec Romain Véron, directeur du service Éducation pour la Ville de Honfleur et Elodie Delamare, directrice du service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la CCPHB.

Le « portail famille », qu'est-ce que c'est ?

Elodie Delamare et Romain Véron : « C'est une plateforme sur Internet, totalement sécurisée, qui permettra désormais aux familles d'effectuer toutes leurs démarches concernant le périscolaire, l'extra-scolaire et la restauration scolaire : constitution du dossier d'inscription pour tous les services ; inscription pour les mercredis et les vacances ; facturation mensuelle sur un espace unique pour l'ensemble des prestations (et, ce, quels que soient les accueils fréquentés) ; récupération des factures et justificatifs en toute simplicité ; paiement en ligne. À compter du 1^{er} septembre prochain, passer par cette plateforme pour leurs démarches sera obligatoire pour les familles. Les dossiers papier ne seront plus acceptés. »

Qu'est-ce qui va changer, concrètement donc, dès la rentrée prochaine ?

Elodie Delamare et Romain Véron : « Toutes les démarches seront à faire de manière dématérialisée ; nous ne pourrons plus prendre de documents papier. Pour les familles peu familiarisées avec l'outil numérique ou pour tous ceux qui auraient des interrogations, les services administratifs de la Ville et de la CCPHB restent, bien sûr, à disposition pour les aider.

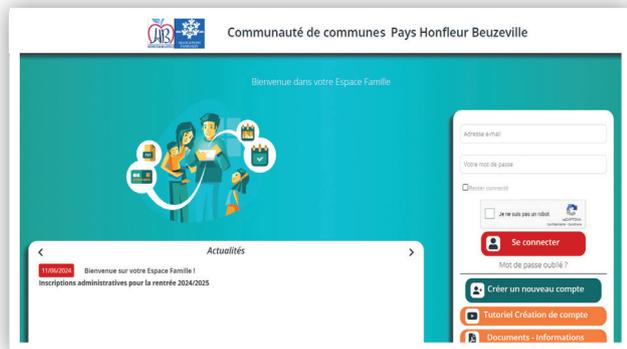
Autre nouveauté : le paiement en ligne des factures. Cela représentera une certaine économie de papier. Pour la partie CCPHB, une seule facture regroupera l'ensemble des prestations ce qui, là encore, est une nouveauté. Les parents pourront aussi consulter en ligne l'historique de leurs factures et de leurs paiements. Enfin, une alerte leur sera envoyée par mail au moment du paiement des factures. »

Comment se connecter à cette plateforme ?

Elodie Delamare et Romain Véron : « Les familles devront créer un dossier en ligne pour chacun de leurs enfants. Chacune d'elles a dû recevoir un courrier avec les liens et codes pour se connecter. Autrement, elles peuvent aussi aller sur le site de la mairie de Honfleur



ou celui de la CCPHB, ou encore via ce lien : <https://espacefamille.aiga.fr/11699899>. **Bien sûr, pour les familles qui seraient en difficulté face à ces démarches ou même pour tout questionnement/ accompagnement, les services administratifs de la Ville et de la CCPHB restent à disposition (coordonnées ci-après).**



Deux icônes apparaîtront sur le portail des familles : une concernant la Ville, l'autre la CCPHB. Ainsi, dans l'espace Ville, les familles pourront gérer la partie restauration scolaire et dans l'espace CCPHB, le périscolaire, l'extrascolaire et le secteur ados. »

La seule démarche qui ne se fera pas en ligne restera l'inscription à la cantine scolaire qui restera à faire auprès des enseignants quotidiennement.



contacts

Service Éducation de la Ville de Honfleur
18 rue des Corsaires à Honfleur : 02 31 81 42 21

Service Enfance et Jeunesse de la CCPHB
177 rue Pasteur à Beuzeville : 02 32 20 75 80

→ QUELS TRAVAUX DANS NOS ECOLES CET ETE ?

Comme chaque été, les écoles primaires de la Ville de Honfleur vont devenir le terrain de jeu... des services techniques ! En effet, une fois les écoliers en vacances, les agents entament leurs travaux (sans oublier nos agents d'entretien qui font briller, du sol au plafond, les écoles pour la rentrée). Et, cet été, voici ce que les services vont effectuer :

■ **Au Bouloir**, la deuxième tranche de peinture commencera le 8 juillet et se terminera le 2 août. Elle concernera la cage d'escalier, toutes les classes du dernier étage (10 en tout), ainsi que la cage d'escalier de secours. De vieux éclairages néon seront remplacés par des panneaux LED. Le ravalement des murs extérieurs sera effectué entre le 8 juillet et le 23 août. Enfin, le remplacement du sol PVC de l'ensemble de la garderie est prévu courant juillet. Des travaux de clôture vont être faits fin août pour agrandir la cour.

■ **Sur le site de Beaulieu**, deux classes (celles de Madame Pizzala et de Monsieur Houzelot) vont être insonorisées (en septembre). La lasure de la cabane, des bancs et du portail va être refaite également, et la structure de jeux sera entretenue et vérifiée. Enfin, l'étanchéité des fenêtres côté cour de récréation va être

refaite avec la nacelle, pour répondre à la problématique des infiltrations.

■ **À l'école Monet**, du groupe scolaire Acadie, une fuite a été découverte sur le réseau d'eau dans le vide sanitaire. Aussi, le local doit être asséché, notamment en créant des ventilations. Des travaux sur les collecteurs d'eaux pluviales seront effectués sur les gouttières et descentes.

■ Enfin, une « campagne » de récupération des ballons sera effectuée à l'**école Champlain**, du groupe scolaire Acadie. Bien entendu, tous les petits travaux de maintenance seront également réalisés le plus possible durant cette période.





EDUCATEURS DE RUE pour créer un dialogue avec les jeunes



Créer un dialogue avec nos jeunes et nos adolescents, telle est la mission des éducateurs de rue, Julia et Bertrand. À droite, Emmanuel Savoye, chef de service éducatif pour Le 14-Calvados Prévention Jeunesse.

Julia et Bertrand sont éducateurs de rue. Missionnés par le département du Calvados, via son dispositif Le 14-Calvados Prévention Jeunesse, ils ont pour objectif de créer une relation de proximité avec les 11-25 ans de Honfleur, afin de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets de vie. Rencontre.

Qu'est-ce qu'un éducateur de rue ?

Bertrand : « C'est un éducateur de prévention spécialisée. Notre rôle est de prévenir des risques de rupture chez les 11-25 ans : marginalisation, isolement, exclusion, décrochage scolaire, addictions mais également harcèlement, par exemple. Notre objectif est d'aller au contact des jeunes de Honfleur, du centre-ville et des quartiers, pour échanger avec eux sur leurs besoins, leurs questionnements, leurs difficultés et ainsi les aider à s'orienter, à reprendre confiance et les accompagner. »

Julia : « Bien sûr, nos principes d'intervention reposent sur la libre-adhésion, l'anonymat, le respect de la confidentialité et la non-institutionnalisation. Nous sommes là pour être à leur écoute, au gré de leur envie. Notre mission est d'être des personnes-ressource pour ces jeunes ; qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous. »

Pourquoi deux éducateurs de rue ont-ils été recrutés pour Honfleur ?

Julia : « C'était une volonté municipale et départe-

mentale que d'accompagner les 11-25 sur le territoire de la Ville, et, ce, tant dans leurs projets personnels que professionnels. »

Bertrand : « Nous sommes deux éducateurs parce que nous travaillons en binôme, mixte. C'est plus facile pour créer des contacts et échanges avec les jeunes. »

Par quel biais allez-vous agir sur le territoire ?

Bertrand : « Notre terrain d'action principal est la rue. Nous avons un bureau fixe, situé dans la Maison des Familles, dans le quartier des Marronniers-Canteloup, avec des permanences, mais nous pouvons rencontrer les jeunes ailleurs, en centre-ville, dans un café ou autre. L'idée est qu'ils soient à l'aise et que nous puissions établir une relation de confiance. »

Julia : « Notre force, c'est d'être hors-les-murs. Nous allons à la rencontre des jeunes, sur des horaires décalés, notamment lors d'événements ou le soir si besoin. Nous pourrions, également, accompagner des jeunes lors de certains rendez-vous. Ils peuvent venir nous voir par eux-mêmes, mais un parent, un partenaire social qui sent un jeune en détresse pourra également nous contacter. »



notes

Julia est joignable au 06 58 32 33 26 et Bertrand au 06 59 48 86 61 ou par mail : le14-equipehonfleur@calvados.fr



→ SEMAINE DE LA COHESION SOCIALE

Du 23 au 27 septembre prochains, la Ville de Honfleur, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), organisera la première édition de la semaine de la Cohésion sociale, à la Maison des Familles, dans le quartier des Marronniers-Canteloup. L'objectif de cette semaine ? **« Après avoir interrogé les habitants sur leur connaissance des services proposés par la Ville, la CCPHB et les différentes structures locales, il est apparu que 88 % d'entre eux ne "savaient pas vers qui se tourner", notamment en matière de structures de santé et que 17 % d'entre eux expriment un besoin de plus de services »**, explique Nathalie Berst, nouvelle médiatrice sociale de proximité pour la Ville de Honfleur.

Forte de ce constat, Nathalie, aidée de Lauryne Bouvier, cheffe de projet « développement territorial » pour la CCPHB et en charge de l'élaboration du nouveau Contrat de ville, a invité à échanger une soixantaine de partenaires locaux, œuvrant dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'emploi, de l'enfance/jeunesse, mais aussi, par exemple, du harcèlement ou du décrochage scolaire.

Ainsi, durant cette semaine de la Cohésion sociale, du 23 au 27 septembre prochains, de 15h à 19h, ces partenaires interviendront à la Maison des Familles, de manière ludique, pour informer au mieux les habitants en quête de réponses ou d'informations. « Le lundi sera une journée dédiée à la



Lauryne Bouvier, à gauche et Nathalie Berst, à droite.

santé, la prévention. Nous parlerons addictions, sports, sexualité, isolement, alimentation... avec des partenaires tels que l'ADMR, la CPAM, la CARSAT et bien d'autres. Le mardi, le thème de la journée sera la sécurité, la mobilité et le numérique. Nous évoquerons la sécurité routière, les réseaux sociaux, le harcèlement, la prévention à destination des jeunes, ou encore les démarchages abusifs et le cyberharcèlement. À cette occasion toujours, les habitants pourront venir au contact de ces structures pour échanger avec elles sur leurs problématiques. Et ils pourront rencontrer nos deux éducateurs de rue, Julia et Bertrand (lire en page 18). Le programme du jeudi sera les droits, l'enfance et la jeunesse. À travers des lectures, des jeux pour enfants et bien d'autres animations, chacun pourra s'informer sur des problématiques telles que

le logement, l'accès à l'information, les démarches administratives... Enfin, le vendredi 27 septembre, nous parlerons de l'insertion et de l'emploi, avec nos partenaires tels qu'Être et Boulot, le lycée Albert-Sorel, la Mission locale, Pôle emploi... », liste Nathalie Berst.

Pour rappel, le contrat de Ville permet à la commune de Honfleur, la Communauté de communes, l'État et l'ensemble des partenaires de mener une démarche collective afin de monter un programme d'action d'amélioration du quartier, tout en favorisant la co-construction avec les habitants.



contact

lauryne.bouvier@ccphb.fr
ou par téléphone au
07 60 51 18 41



FESTIVITES DES 13 ET 14 JUILLET

retrouvez tout le programme



Martine Lemonnier, adjointe, participe, chaque année, avec grand plaisir, aux jeux de la fête nationale.

Comme chaque année, la Ville de Honfleur se prépare à fêter son 14-Juillet, en grandes pompes ! (voir programme ci-après). Le Vulcain, navire filleul de la Ville de Honfleur, devrait être des nôtres, cette année. Au vu des coefficients de marée, le navire devrait accoster au quai en Seine. L'épreuve tant attendue – et tant redoutée ! – du mât incliné devrait se faire, comme cela s'est

fait l'an passé, avec une épreuve de préqualification le vendredi 12 juillet, à 18h.

N'hésitez pas à venir participer à ces fêtes traditionnelles honfleuraises. Profitez du bal populaire place de l'Hôtel-de-Ville, vivez la retraite aux flambeaux et vibrez aux crépitements du feu d'artifice. Honfleur, c'est aussi ça !

PROGRAMME

Samedi 13 juillet

- > **15h** : tir à la corde, chamboule-tout et jeu de quilles dans le quartier du Buquet (devant le collège Alphonse-Allais)
- > **16h** : tir à la corde, course à l'œuf, course en sac et chamboule-tout dans le quartier du Québec (devant l'école Samuel de Champlain)
- > **17h30** : chamboule-tout, jeu de quilles, tir à la corde (deux concours) dans le quartier du Canteloup (devant la Maison des Familles)
- > **21h** : inscriptions et préparation de la retraite aux flambeaux
- > **22h** : départ de la retraite aux flambeaux depuis la Maison des Familles.

Dimanche 14 juillet

- > **10h45** : rassemblement au monu-

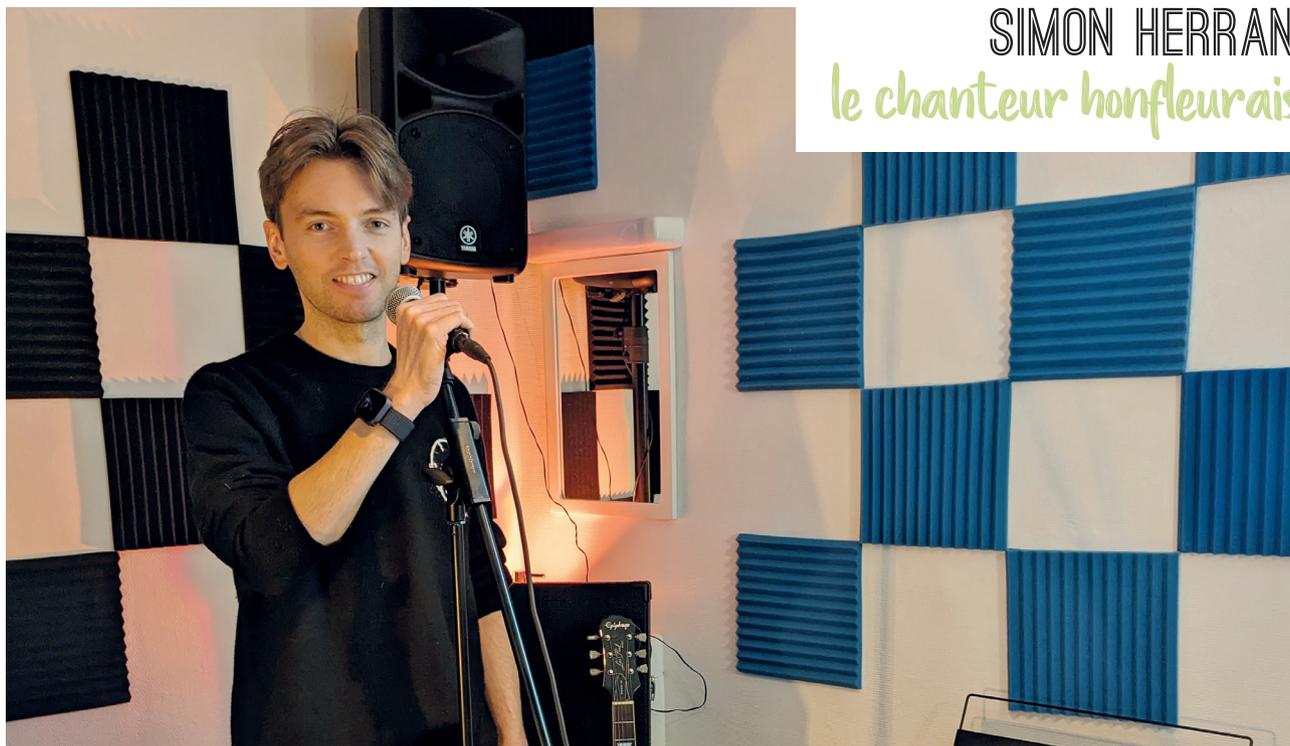
ment aux morts, place Albert-Sorel

- > **11h15/30** : démonstrations par les jeunes sapeurs-pompiers sur la place de l'Hôtel-de-Ville
- > **11h45/12h** : réception salle du conseil municipal
- > **13h45** : ouverture des jeux sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville
- > **14h** : jardin des fontaines Saint-Léonard (inscriptions sur place) : course en sac, chamboule-tout et jeu de quilles
- > **15h15** : place Saint-Léonard (inscription sur place) : mât de Cocagne (maximum 10 joueurs)
- > **16h30** : place Arthur-Boudin (inscription sur place) : baptême des Tropiques
- > **17h30** : mât incliné (Vieux-Bassin ou avant-port selon le résultat des études de l'eau).

Remise des différents prix à l'issue des épreuves sur site.

- > **21h** : place de l'Hôtel-de-Ville : retraite aux flambeaux (inscriptions sur place)
- > **22h** : départ de la retraite aux flambeaux (itinéraire sur le site de la Ville : www.ville-honfleur.com)
- > **21h à minuit** : bal populaire place de l'Hôtel-de-Ville avec DJ Tuxedo
- > **23h15** : feu d'artifice tiré depuis le quai de la jetée de l'Est.

Le 14 juillet, les jeux seront animés au micro par les bénévoles Baptiste Bosquet et Thomas Martin. Présence de l'association *Collections Passions Loisirs* dans un chalet (vente au profit de l'action « *Un jouet pour chaque enfant* ».) Animation en costume par ces bénévoles au grand cœur. **Fin des festivités à minuit.**



SIMON HERRAN le chanteur honfleurais

Simon Herran nous a reçu dans ce studio créé de toutes pièces dans son logement honfleurais.

La musique comme exutoire, comme échappatoire. À la réalité, aux saisons qui passent. La musique, pour marquer le temps, son temps, son histoire, dans la grande Histoire du monde. Se confier, se livrer à travers des mots, une mélodie, un rythme. La musique qui donne du sens... comme une évidence.

La musique, pour vibrer

Cette musique-là, c'est celle de Simon Herran, le jeune « chanteur honfleurais ». Vous l'avez peut-être déjà entendu chanter, lors de la dernière fête des Marins ou pour les 62 ans du quartier des Marronniers-Canteloup. Sa voix est unique ; son rythme, personnel. Son décor : la Ville, sa Ville, Honfleur. « *Depuis que je suis enfant, je m' imagine chanter devant un public. Quand je chante, j'oublie tout ce qui m'ennuie, je me sens vivant, je me sens vibrer. Je m'exprime, je suis moi !* ».

Opticien de métier, pour l'enseigne Krys, rue de la République, Simon (de son vrai nom Herremans), est né à Equemauville et a grandi à Honfleur. Animé depuis l'enfance par la musique, il se lance, en 2015, en s'inscrivant à l'école de Comédie musicale Choréa. « *C'est une école où l'on apprend à se remettre en question, à*

aller de l'avant. » Deux années de cours, entremêlées d'obligations à gagner sa vie. Simon essaie de tout conjuguer mais revient travailler chez lui, à Honfleur ; le Covid-19 éloignant les artistes de leur public.

Toujours croire en ses rêves

Et puis, Simon rencontre, en 2020, un musicien sur YouTube, avec lequel il collabore pour faire des reprises de morceaux connus, en version acoustique. Il retrouve foi en la musique et écrit, en février 2021, la chanson « *À contre-courant* », qui le révèle. Puis, d'autres morceaux s'enchaînent : « *Va* », « *Cette vie* », ou encore « *L'Abattoir des Âmes* ». Simon enregistre sa voix ; ses partenaires créent l'acoustique, la rythmique. Avec K'Roll, chanteuse passionnée elle aussi, il partage les concerts caritatifs et il tourne son premier clip à Honfleur. Mais malgré tout ça, Simon attend encore d'atteindre son Graal : la scène, trouver des scènes à partager avec d'autres musiciens, se produire, en live, devant un public. « *La musique, c'est une passion, mais c'est difficile aussi ; c'est parfois beaucoup de déception. Il faut toujours y croire : un jour, je sais que quelqu'un me repèrera. C'est un rêve auquel je m'accroche.* »



LA BRADERIE DES COMMERÇANTS du quartier Saint-Léonard se prépare !



Les samedi 27 et dimanche 28 juillet prochains, les commerçants du quartier Saint-Léonard organiseront leur 5^e grande braderie-festival d'été ! Une manifestation qui est née en 2020, après la première vague de Covid-19 : « *On avait tous des stocks par-dessus la tête, donc l'idée de déstocker est venue assez vite quand on a pu le faire. Et, au fil des ans, on s'est rendu compte que c'était une réussite, donc on recommence, chaque année, le dernier week-end de juillet !* », explique Hélène Hemery, l'une des commerçantes impliquées dans l'organisation de la braderie.

Au programme, cette année encore : des commerçants qui « braderont » leurs stocks, mais également des passionnés qui présenteront leur savoir-faire. « *Certains braderont, d'autres pas. Au début, cette manifestation, c'était vraiment les magasins de prêt-à-porter et de chaussures qui bradaient ; maintenant, c'est davantage un joli mélange de bonnes affaires à faire, et c'est aussi et surtout une mise en avant de ce que chacun sait faire.* » Ainsi, seront au menu : dégustations

(poissonnerie, charcuterie, restaurants), ateliers ici ou là, stands « paillettes », « chignons », tatouages éphémères, animations surprises, shopping, bien-être... bref, les commerçants honfleurais de ce quartier Saint-Léonard souhaitent « *mettre le paquet* » sur leur événement. « *L'idée, c'est de mettre un coup de projecteur sur le quartier, le rendre festif, mais également de proposer quelque chose de nouveau à nos clients fidèles qui nous suivent à l'année !* », ajoute Hélène. « *Cette manifestation festive illustre combien l'activité commerciale est synonyme de lien social, de convivialité et combien elle est importante pour l'animation de la Ville.* »

N'hésitez ainsi pas à déambuler, flâner, samedi 27 et dimanche 28 juillet prochains, dans le quartier Saint-Léonard, de 10h à 20h. Bonnes affaires et bonne humeur garanties !

Les commerçants tiennent à jour un compte Instagram et un compte Facebook : Braderie Saint-Léonard. N'hésitez pas à les suivre !

→ PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAISONS & JARDINS FLEURIS

Arrêté faute à la pandémie de Covid-19, cette année, **la municipalité relance le concours des maisons et jardins fleuris**. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 15 juillet inclus. Pour ce faire, vous pouvez retirer un bulletin d'inscription ainsi que le règlement à l'accueil de la mairie. Les catégories sont les suivantes :

- Jardin uniquement visible de la rue
- Façades
- Balcons ou fenêtres d'un immeuble collectif
- Hôtel/restaurant/commerce

Informations à l'accueil de la mairie au 02 31 81 88 00 ou sur le site internet de la Ville.



Pollen

C'est au 12 rue Haute que Caroline Guyon, originaire de Honfleur, vient d'ouvrir son salon de thé, pâtisserie, « Pollen » ! Après un bac pro cuisine et deux ans d'apprentissage chez « Jean Sulpice », elle a aussi fait des stages chez un meilleur ouvrier de France.

« J'aime ça depuis que je suis petite, je suis née dans ce milieu. »

Tout est fait à base de produits locaux : *« nous proposons des pâtisseries, un salon de thé l'après-midi et des brunchs le week-end »*, rappelle Caroline Guyon.

« Dans mon métier, ce que j'aime, c'est le partage mais aussi faire plaisir aux gens ». Ne manquez donc pas l'occasion de déguster de délicieuses pâtisseries au 12, rue Haute, ouvert du mercredi au lundi de 8h à 19h.

Pratique : T. 02 31 89 99 81. Instagram : pollenhonfleur. Mail : boutiquepollen@gmail.com



Le Nouveau Lieu

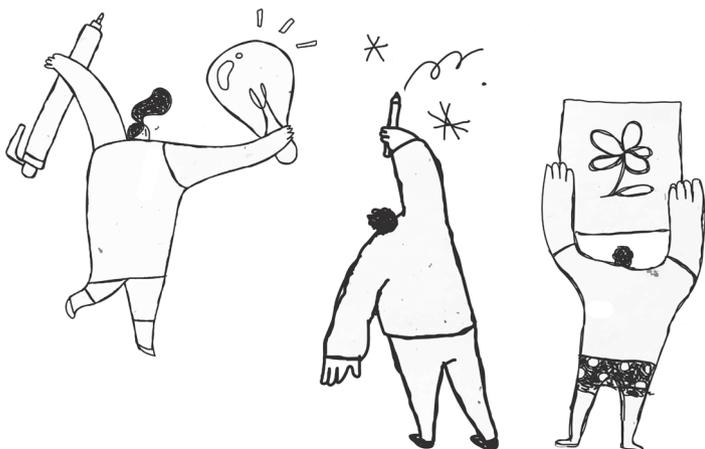
Laila Nady et Thomas Huchet sont tous deux architectes gérant à la fois une boutique de décoration/design et une agence d'architecture et d'architecture d'intérieur à Honfleur. « Le Nouveau Lieu » est situé au 4 rue Brulée.

C'est dans ce lieu hybride où l'on aime chiner des objets atypiques, que le couple propose rénovation, réhabilitation ou encore création de projets immobiliers, tout en mêlant accessoires, objets et mobiliers. Des produits principalement français, et même issus de jeunes talents honfleurais et de ses environs !

Pour autant, qui dit produits français ne dit pas se restreindre : *« Nous contactons des jeunes entreprises et des créateurs et proposons des produits qui témoignent d'un savoir-faire artisanal et de la culture stylistique. Le tout vous plonge dans une offre singulière. Nous faisons en sorte qu'il y en ait pour tout le monde, tout en mettant en avant une sélection très soignée. Notre lieu se renouvelle de différentes manières selon les périodes de l'année : l'atelier café l'hiver autour de notre univers qui est l'architecture et la décoration, le petit coin café en terrasse à l'abri des regards, en saison... »*

Prendre un café, prendre de l'inspiration, lire des magazines, venir prendre un rendez-vous, *« on veut donner une identité, une singularité et partager le potentiel de notre espace, on aspire à ce que cela devienne un lieu de vie dynamique et incontournable de la ville ! »* ajoute Laila Nady.

Pratique : T. 06 78 86 57 83. Insta : lenouveaulieu. Site : www.lenouveaulieu.com. Mail : lnady@lenouveaulieu.com





Vous vous posez des questions, en ville, autour d'un café ou sur les réseaux sociaux, les services de la Ville vous répondent.

“
Je souhaite tailler mes arbres et mes haies. Dois-je respecter certaines dates pour faire ces travaux ?
”

La saison de nidification des oiseaux commence à la mi-mars, période vitale à leur reproduction. À l'heure actuelle, pour les particuliers, il est donc recommandé de ne pas tailler du 15 mars au 15 août. Pour protéger les espèces de faune et de flore rares, la réglementation est bien plus dure : tout individu s'expose à une peine de prison de 3 ans et à 150 000 euros d'amende en cas d'atteinte à une espèce sauvage sous mesures de conservation.

En ce qui concerne les collectivités sous régime agricole et les agriculteurs, il est strictement interdit de tailler du 15 mars au 15 août. Une sanction supplémentaire financière pourrait être appliquée sur les aides de la PAC qui sont allouées.

Sur le premier mètre le long de mon habitation, je suis responsable des arbres ou des plantations qui dépassent sur la voirie.

Je dois couper les branches gênant la circulation des piétons et des véhicules, je retire les feuilles et les fruits qui tombent sur le trottoir pour que personne ne glisse. Je désherbe les pieds de murs et les pieds de clôtures. Je nettoie et débouche mes descentes de gouttières.

En hiver, je retire la neige et assure l'épandage du sel ou du sable pour limiter les risques de chutes en cas de neige et de verglas. Je vérifie également que la neige ne risque pas de chuter du toit sur les passants.

Si un passant fait une chute devant chez moi, du fait de feuilles mortes, verglas, neige, branches, je suis responsable du dommage causé. Je saisis mon assurance pour la prise en charge du sinistre.

“
Qui doit entretenir les trottoirs devant chez moi ?
”

“
J'habite dans un écoquartier. Pourquoi l'entretien des fossés n'est fait qu'en fin d'année ?
”

J'ai pris la décision d'habiter dans un écoquartier qui a pour principe d'entretien : l'écogestion. C'est-à-dire que la fauche tardive est réalisée mi-octobre, les arbres et les haies sont taillés après le 15 août (les arbres ayant été plantés pour donner de la fraîcheur lors des fortes chaleurs d'été). Cependant, par mesure de sécurité, un entretien traditionnel par tonte est effectué aux abords des carrefours et le long de certains cheminements publics.

“
Dans ma cabane de jardin, j'ai découvert un nid d'insectes volants, que dois-je faire ?
”

J'appelle la mairie ou les services techniques de la ville. Un technicien se déplacera pour identifier l'espèce et déterminer la technique à employer.

Plusieurs cas de figure se présentent :

> Les actions concernant les guêpes, abeilles, bourdons et frelons européens sont à la charge du propriétaire, du syndic de copropriété ou du bailleur. Attention ! Les abeilles et les bourdons sont des pollinisateurs utiles et les frelons européens sont des alliés de nos jardins. S'ils ne sont pas trop près de mon habitation, je prends soin de les conserver et de les protéger.

> En cas de nid de frelons asiatiques, les techniciens habilités de la ville ou de l'entreprise envoyé par la FREDON prendront en charge la destruction du nid.

EGLISE SAINT-LÉONARD

la Sainte-sans-tête va enfin retrouver sa tête !



Amandine Steck est la vitrailliste d'art qui a retrouvé la tête de Sainte-Catherine.

À Honfleur, on connaît les rivalités qui ont opposé, il fut un temps, les quartiers Sainte-Catherine et Saint-Léonard. En effet, de part et d'autre du Vieux bassin, les habitants « défendaient » bec et ongles leur territoire jusqu'à il y a encore quelques dizaines d'années. Une « rivalité » qui se traduisait également dans les deux églises portant ces noms : aucune mention, en effet, de Saint-Léonard dans l'église Sainte-Catherine... et vice-versa.

Jusqu'à il y a quelques années. En 2020, alors que la municipalité lance un premier chantier de restauration des vitraux de Saint-Léonard, le père Marie et la vitrailliste d'art, Amandine Steck, mettent à jour un vitrail, dans le cœur de l'église, abîmé par le temps et dont les parties haute et centrale ont disparu. Ne reste que le corps d'une Sainte, dotée de ses vêtements et... tenant une épée. « *Ce corps me dit quelque chose* », songe alors Amandine Steck qui avait racheté, à Honfleur, l'atelier d'un maître verrier (qui lui a laissé de nombreux vitraux à la provenance... inconnue).

La question de cette Sainte-sans-tête, au cœur de l'église Saint-Léonard, fait des émules. Le père Pascal Marie, animé par l'envie d'en savoir davantage, fait ses recherches et découvre alors que ce « morceau » de vitrail était parti en restauration... il y a plus de trente ans ! Une inscription sur le verre polychrome lui vient

en aide : « *offert par la veuve Benoît, âgée de 97 ans* ». « *Ce médaillon était un don d'une femme, décédée à la fin du XIX^e siècle. Dans les registres paroissiaux, nous avons finalement retrouvé sa trace !* » Cette veuve, décédée le 25 octobre 1878 à l'âge de 102 ans, se prénomait... Marie-Catherine. « *Cette Sainte-sans-tête, c'est Sainte-Catherine d'Alexandrie, une princesse qui fut décapitée par une épée ! C'est donc bien une Sainte-Catherine qui trône dans le chœur de Saint-Léonard !* », en plaisante le père Marie.

D'ici quelques semaines, après l'achèvement du travail de reprise des pierres, la Sainte-Catherine retrouvera donc sa tête, au cœur du chœur de l'église.





AMICALE DES DONNEURS DE SANG une collation indispensable



L'équipe de bénévoles de l'Amicale honfleuraise.

Vous le savez sans doute, après chaque don du sang, acte essentiel pour sauver des vies, tout donneur a le droit à une bonne collation.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces collations ne sont pas organisées par l'EFS (Établissement français du sang). Ce sont des bénévoles locaux, réunis au sein d'une Amicale, qui se chargent de tout. À Honfleur, l'Amicale des donneurs de sang est composée d'une vingtaine de personnes. À sa tête, Evelyne Tinture, investie depuis 2015. « Donner son sang, c'est quelque chose auquel on ne pense pas forcément tant qu'on n'en connaît pas le besoin. Moi, je suis devenue donatrice après qu'une de mes proches ait eu un grave accident et qu'elle ait eu besoin de se faire transfuser », se souvient-elle. « Elle a été sauvée grâce à cette poche de sang. » Alors, pour inciter toujours plus les gens à faire ce don, elle a repris les rênes de l'Amicale, après Jean-Pierre Cereuil (désormais président honoraire).

Et pour ces bénévoles au grand cœur, organiser cette collation relève d'une organisation presque militaire. Boulangerie, boucherie, fruits et légumes... les courses pour près de 150 personnes (à chaque collecte) sont importantes. « Nous nous fournissons chez des commerçants du coin, pour les faire travailler. Et uniquement avec des produits de qualité », confirme la présidente. « Nous avons même un ancien charcutier de Honfleur, Bernard Manchon, qui met son savoir-faire au service de notre association ! », s'en réjouit-elle. « Nous avons une merveilleuse équipe. On s'entend bien, on partage

Le don du sang pour détecter d'éventuelles maladies

Lorsque qu'une personne vient pour donner son sang (il faut avoir entre 18 et 71 ans et peser plus de 50 kg), elle doit remplir un questionnaire puis est reçue par un médecin qui examine son état de santé. Et, parfois, lors de l'analyse du sang, certaines anomalies peuvent être détectées. « Ça a été mon cas », témoigne Evelyne Tinture. « Ça peut être utile. Et c'est gratuit, donner son sang ne coûte rien à la personne qui donne. »

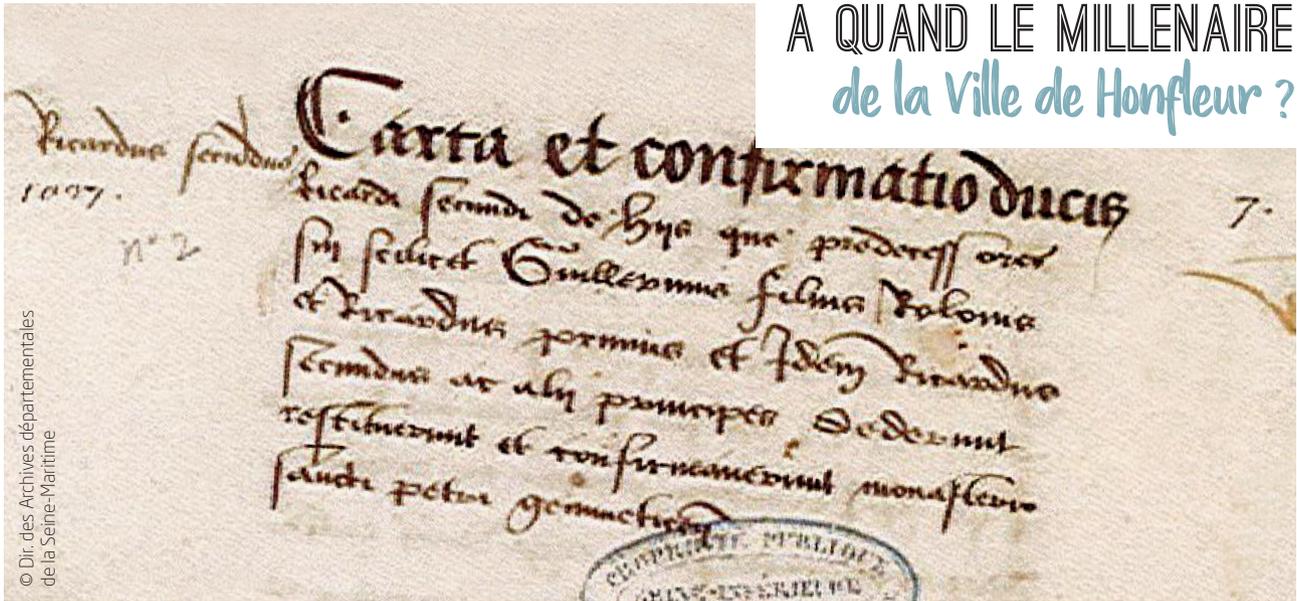
de bons moments. C'est aussi ce qui nous porte, nous pousse à continuer. » Et si ces bénévoles soignent les donneurs de sang, les rassurent et les accompagnent, c'est aussi et surtout « pour les inciter à revenir. Avec le Covid-19, beaucoup de personnes n'osent plus sortir. Alors, on se dit que si elles se sentent bien accueillies, elles reviendront. Nous avons aussi ce rôle d'essayer de fidéliser les donneurs. »

À noter que la Ville de Honfleur et les collectivités alentours offrent une subvention à l'association pour ces 5 collations annuelles.



à noter

Les prochaines collectes de sang auront lieu les mardis 2 juillet et 13 août prochains, à la salle des fêtes de Honfleur. Contact de l'Amicale : adds.h@laposte.net / Facebook : ADDS.H. Pour donner son sang, il faut s'inscrire, sur place, auprès du (ou de la) secrétaire de l'EFS, et fournir sa pièce d'identité.



A QUAND LE MILLENAIRE de la Ville de Honfleur ?

Copie de la charte du duc de Richard II de Normandie.

La question brûle les lèvres de certains Honfleurais : quand la Ville va-t-elle célébrer son millénaire ? La question mérite en effet quelques éléments de réponse. Alors que, jusqu'à il y a quelques mois, nous avions tous en tête 1025 comme étant l'année de la première mention de la ville sur un document officiel, il se trouve qu'une autre date apparaît, finalement, sur ledit document servant de preuve historique, semant ainsi le doute dans l'esprit de nos élus.

Notre ville, dont l'existence remonte sans doute à plusieurs centaines d'années avant cette date (et même au temps des Romains), se base, pour authentifier l'année de sa première mention dans un document officiel, sur la charte du duc de Richard II de Normandie. Sur cette charte (qui n'est connue que par des copies), et comme le confirment les Archives départementales de la Seine-Maritime : « *les [...] éléments de datation y sont contradictoires entre eux* ».

En effet, et selon l'étude de règne de Robert le Pieux, l'année 1025, comme retenue par les historiens, semble être celle qui, par calcul d'années de règne, porte la première mention de la Ville. Toutefois, ledit document date, lui, de 1027. « *C'est pour cette raison que nous avons décidé de retenir 1027 comme date de la première mention officielle de Honfleur. Cette date-là ne nécessitait pas de calcul pour être établie* », souligne le maire, Michel Lamarre.

Participez au millénaire de la Ville !

D'ici trois ans, la Ville fêtera donc ses 1 000 ans d'histoire (officielle).

Et alors que les services sont déjà à pied d'œuvre pour vous proposer des festivités dignes de cet anniversaire, nous vous invitons, vous, habitants, à participer à votre manière. En effet, si vous avez, chez vous, dans des cartons ou dans un grenier, des documents (écrits, sonores ou visuels) ou des archives sur notre ville, n'hésitez pas à les transmettre au service des Archives de la mairie de Honfleur, pour copie numérique. Marquez l'histoire, vous aussi, de cette ville !



Le saviez-vous ?

Honfleur, selon les archives départementales, s'écrivait avant...

- 1027 : Hunfleht
- 1051 : Hunefloth
- 1100 : Honefleto
- 1101 : Honefluet
- 1197 : Honeflo
- 1256 : Honnefleu

« Honne » pour le nom de la Ville et « fleu » pour l'estuaire.



ANDRÉ MARIE, UN HONFLEURAIS à la plus haute fonction de l'État



© Archives municipales de Honfleur

André Marie, à gauche sur la photo.

Si « *le temps enveloppe bientôt choses et gens de son manteau d'oubli* », que ces lignes rendent à Honfleur le fier souvenir d'un de ses enfants.

« *André Marie est né à Honfleur le 3 décembre 1897. Il faisait un temps superbe pour la saison.* »

André Marie voit le jour rue Barbel dans l'école où son père, Paul, est instituteur. Il passe son enfance à Honfleur. Adolescent, il fréquente le collège rue de l'Homme de Bois jusqu'au départ de sa famille à Rouen. Étudiant au lycée Corneille, il est bachelier en 1915. Mobilisé pendant la Première Guerre mondiale, il reprend ses études à la fin du conflit. Embrassant la carrière d'avocat, il devient secrétaire en 1923 de Georges Métayer, avocat au barreau de Rouen.

Homme de droit, homme politique : il sera conseiller municipal de Rouen, conseiller d'arrondissement, conseiller général, député (1928-1962), secrétaire d'État, Garde des sceaux (1947-1949), plusieurs fois ministre de l'Éducation (1951-1954) et enfin nommé à la plus haute fonction de l'État : président du Conseil (1948) tout en restant maire de Barentin de 1945 à sa mort survenue en 1974.

Homme d'honneur : André Marie se démet de tous ses mandats électoraux en 1940 pour n'exercer aucune activité politique sous le régime de collaboration mis en place par Philippe Pétain. Résistant, il est arrêté en 1943 et déporté au camp de Buchenwald où il demeure jusqu'à la libération du camp en avril 1945. La liberté retrouvée, et malgré une santé fragilisée par l'interne-

L'Exempt
Heureux le Peuple, quand, par divine clémence
Son Roy peut le sauver de sa propre démençe !
Dorine
Ouais, mais, souvent ce peuple -
on en est trop instruit !
Est perdu par des Roys...encor plus fous que lui !...
André Marie « *Tartuffe Acte VI* »

ment et les privations, André Marie se présente devant les électeurs de Barentin où il est élu maire le 17 mai 1945.

« *Mais "l'Esprit" d'André MARIE est trop vaste pour se cantonner dans la sphère judiciaire. Il rêve bientôt de grands travaux littéraires et historiques.* »

Homme de théâtre et de littérature : journaliste sous le pseudonyme de Jacques Laurent dans la *Dépêche de Rouen* et écrivain doué d'une grande faconde et d'un sens de l'humour digne d'Alphonse Allais, André Marie aurait pu, comme le souhaitaient Marcel Pagnol, Jean Cocteau ou André Maurois, être un académicien Français né à Honfleur. Sa modestie lui fera dire « *je n'avais sans doute pas une production littéraire suffisante pour poser ma candidature, et c'est pour cette raison que ne l'ayant pas posée, je n'ai pas eu à la retirer.* » Lisons, relisons, avec sourire et plaisir « *Tartuffe Acte VI* » ou « *Les écrivains Normands, parodies et pastiches* », avec dignité et émotion, les poèmes qu'il écrivit à Buchenwald.

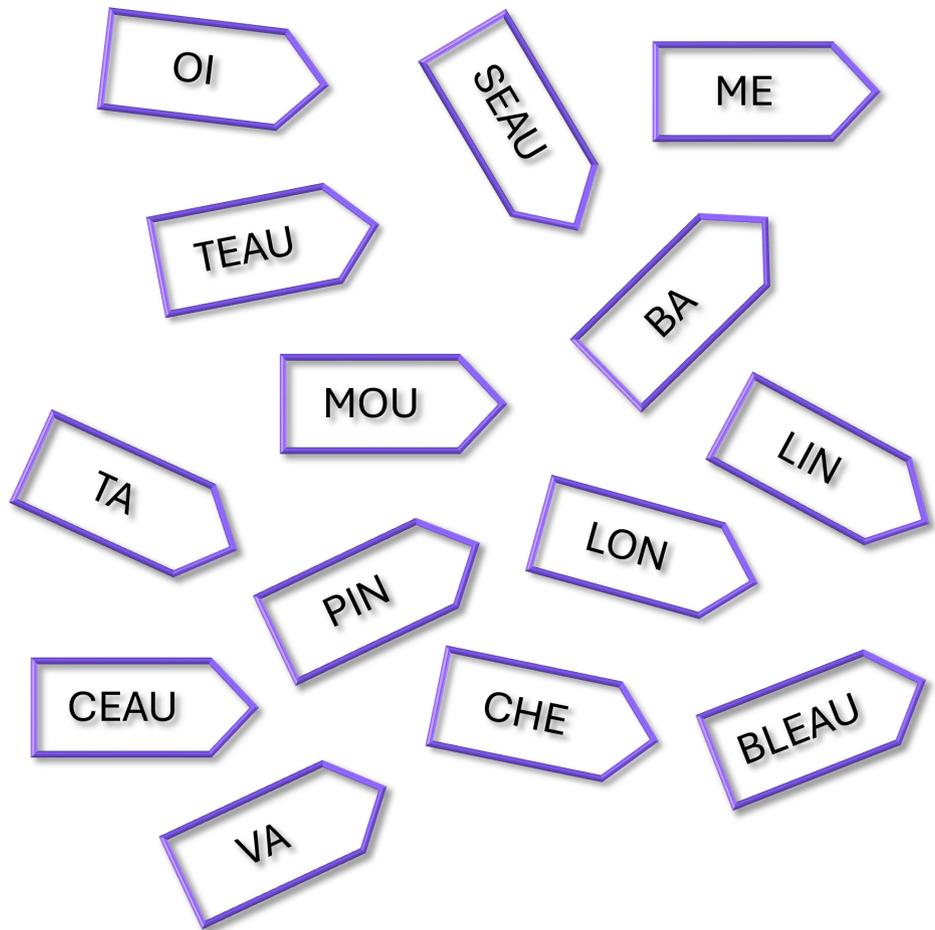
50 ans après sa disparition, André Marie demeure un homme aux multiples facettes dont nous devrions tous méditer l'action.

Ces jeux vous sont proposés par l'association *Le Pion de Normandie*.

MOTS CACHES

Sept mots de cachent ici. Pour les retrouver, reliez deux par deux les syllabes éparpillées.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.



REPONSES **BM #50**

PERSONNAGE CACHÉ : Françoise Sagan

1. Silhouette féminine.
2. Kiki, surnom de la célébrité quand elle était enfant.
3. La photo représente le manoir du Breuil situé sur la commune d'Équemauville où elle a vécu.
4. Ferrari 250 GT, un modèle acheté par Françoise Sagan qui aimait les voitures de sport.
5. Photo de Peter Sagan : il s'agit du très talentueux cycliste Peter Sagan qui porte le même nom que la célèbre écrivaine.
6. Le chiffre 8 est le chiffre porte-bonheur de Françoise Sagan : le 8 août 1958, elle gagne 8 millions de francs en jouant le 8 au casino de Deauville. Cette somme lui permet d'acheter le manoir du Breuil où elle réside, le propriétaire lui réclamant 8 millions de francs exactement.

**JUIN**

- > **Du 29 juin au 31 août**
Exposition *Des livres et vous*
par Cyrille Moulins
- Médiathèque Maurice-Delange

JUILLET

- > **Du 2 juillet au 31 août**
Lire au lavoir
- Médiathèque Maurice-Delange
- > **Vendredi 5 juillet à 9h30**
Atelier d'écriture (•) animé par
Danielle Lelièvre
- Médiathèque Maurice-Delange
- > **Samedi 6 juillet à 10h**
Comité de lecture adulte (•)
Les coups de cœur des lecteurs
- Médiathèque Maurice-Delange
- > **Samedi 6 juillet à 15h**
Atelier philosophie ados/adultes (•)
animé par Fabien Robertson,
professeur de philosophie
- Médiathèque Maurice-Delange
- > **Samedi 6 juillet de 15h à 19h**
Concert *Les rendez-vous du kiosque* avec les groupes *Big Dood*
Hot Swingers & Sylvers Stars
- SMASCQ (parvis de l'Hôtel-de-Ville)
- > **Jeudi 11 juillet à 15h**
Visite guidée (•) *Honfleuraises,*
femmes de caractère
- La Lieutenance (TP : 6€ / TR : 4€)
- > **Du 12 juillet au 18 août**
10h30-12h30 et 14h-19h
Exposition d'été *Il joue avec le vent, il cause avec le nuage*, cinq
artistes, cinq paysages
- Grand Grenier à Sel
- > **Les 13 et 14 juillet** (lire en p. 20)
Jeux traditionnels (mât incliné, mât
de cocagne, baptême des tropiques)
- Dans les quartiers et en centre-ville
- > **Jeudi 18 juillet à 15h**
Visite guidée (•) *L'évolution du port*
à travers les âges
- La Lieutenance (TP : 6€ / TR : 4€)

- > **Vendredi 19 juillet à 15h**
Visite guidée (•) *Une maison*
d'armateurs au XV^e siècle
- Manoir du Désert (TP : 6€ / TR : 4€)

- > **Samedi 20 juillet de 16h à 21h**
Peindre sur le motif
- SMASCQ (place Sainte-Catherine)

- > **Du 20 juillet au 18 août**
de 13h à 19h
Exposition *Paysages, âme &*
lumière, collection Paolo Cigaia
- Petit Grenier à Sel

- > **Samedi 28 juillet à partir**
de 12h
Messe en l'église Saint-Germain
suivie d'un **déjeuner champêtre** avec
l'orchestre de jazz *Les routes barrées*
- Mairie de Vasouy

- > **Samedi 28 juillet de 14h à 19h**
Peindre sur le motif
- SMASCQ (quai Saint-Étienne)

- > **Mardi 30 juillet 2024 de 19h**
à 20h
Concert *Harmonie Panta Rei -*
The International Music Exchange
(55 musiciens)
- Parvis de l'Hôtel-de-Ville

AOÛT

- > **Samedi 3 août de 17h à minuit**
8^e édition de la Nuit des Artistes
- Partout en ville

- > **Samedi 3 août de 17h à 22h**
Peindre sur le motif dans le cadre de
la *Nuit des Artistes*
- SMASCQ (quai Saint-Étienne ou petit
Grenier à Sel en cas de pluie)

- > **Vendredi 9 août à 15h**
Visite guidée (•) *Une maison*
d'armateurs au XV^e siècle
- Manoir du Désert (TP : 6€ / TR : 4€)

- > **Samedi 10 août de 15h à 19h**
Concert *Les rendez-vous du*
kiosque avec les groupes *The Night's*
Cats & Roots Rocking 54
- SMASCQ (parvis de l'Hôtel-de-Ville)

- > **Samedi 17 août à partir de 19h**
Cinéma plein-air (restauration sur
place) et visite flash du monument
de 19h30 à 21h
- Manoir du Désert (informations
office de tourisme)

- > **Samedi 24 août de 14h à 19h**
Peindre sur le motif
- SMASCQ (Jardin des Personnalités)

- > **Samedi 24 août à 20h30**
Concert *VociHarmonie*
- Petit Grenier à Sel

- > **Samedi 31 août à 14h30**
Atelier aquarelle avec l'artiste Laurent
Le Roy (matériel fourni - durée 2h)
- La Lieutenance (TP : 8€ / TR : 5€
tous publics)

- > **Samedi 31 août à 20h**
Concert *Enfance et Partage*
- Batolune

SEPTEMBRE

- > **Du 3 septembre au 2 novembre**
Jeu *Les classiques de la BD*
pour les enfants à partir de 7 ans
- Médiathèque Maurice-Delange

- > **Du 3 septembre au 2 novembre**
Jeu *Manga* pour les ados
- Médiathèque Maurice-Delange

- > **Samedi 7 septembre à 10h**
Comité de lecture adulte (•)
Les coups de cœur des lecteurs
- Médiathèque Maurice-Delange

- > **Samedi 7 septembre à 15h**
Visite guidée *Sur les pas de la*
traite dans l'espace urbain
- La Lieutenance (TP : 6€ / TR : 4€)

- > **Du 10 au 15 septembre**
Festival *Estuaire d'en Rire*
- Greniers à Sel

- > **Mercredi 11 septembre à 15h**
Atelier papier (•) pour ados/adultes
- Médiathèque Maurice-Delange



> **Samedi 14 septembre de 14h30 à 17h30**

Animation jeux de société pour les 3-103 ans *Bonne pioche*
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Samedi 14 septembre à partir de 14h**

Rencontre inter collectif animé par le collectif ECHELLE. Thème de la rencontre : *découvrir l'Art au féminin* (ouverte à tous)
• Salle des Associations

> **Samedi 14 septembre à 15h**
Conférence (•) *Panorama des décors peints dans les édifices religieux de la Côte de Grâce et de son arrière-pays* par Roselyne Fouques avec l'association *Le Vieux Honfleur*

• Médiathèque Maurice-Delange

> **Du 18 au 25 septembre**

Exposition par Pierre Risch, peintre, sculpteur, designer
• Grand Grenier à Sel

> **Samedi 21 septembre à 20h30**

Concert *The Snekkar / The Sinners* (rock)
• Batolune (TP : 12€ / TR : 10€)

> **Du 21 sept. au 29 novembre**

Exposition du fonds patrimonial *Lucie Delarue-Mardrus*, artiste, poétesse et romancière honfleuraise à l'occasion de la 41^e édition des *Journées européennes du patrimoine*
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Du 21 sept. au 29 novembre**
Exposition de photographies

Le fantôme d'Emma par François Louchet
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Samedi 21 septembre à 15h**

Vernissage public de l'exposition de photographies *Le fantôme d'Emma* suivi du spectacle éponyme (•), adaptation de *Madame Bovary* de Gustave Flaubert par la *Compagnie du Souffle 14*
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Vendredi 27 septembre à 9h30**

Atelier d'écriture (•) animé par Angie Croll
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Samedi 28 septembre à 14h30**

(durée 2h)
Atelier modelage, une initiation à

partir d'un sujet proposé avec l'artiste Joséphine Beaumé (matériel fourni)
• La Lieutenance (TP : 8€ / TR : 5€ tous publics)

> **Samedi 28 septembre à 15h**

Atelier philosophie pour ados/adultes (•) animé par Fabien Robertson, professeur de philosophie
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Samedi 28 septembre à 16h**

Remise des prix du défi-lecture ados pour ados/adultes
• Médiathèque Maurice-Delange

> **Les 28 et 29 septembre**

Salon de gastronomie *Saveurs d'automne*
• Greniers à Sel



(•) Sur inscription



www.lebatolune.fr
www.musees-honfleur.fr
www.mediathequehonfleur.fr

L'ÉQUIPE DE LA LIEUTENANCE VOUS PROPOSE DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE les 21 et 22 septembre 2024 :

(•) sur réservation : lalieuenance@ville-honfleur.fr ou au 02 61 67 11 60

Balade botanique en musique Découvrez la flore locale et leurs vertus médicinales et gustatives - dimanche de 15h30 à 17h30 (•) - rdv à l'ancienne écluse de chasse, quai de la Jetée de l'Est

Église Sainte-Catherine Visite flash de l'église avec accès aux orgues pour une démonstration - samedi à 16h15 (sur réservation : OTC de Honfleur au 02 31 89 23 30)

Lieutenance Visite guidée sur l'histoire et l'architecture du bâtiment - samedi et dimanche à 14h30 (•) / Concert sur les terrasses de la Lieutenance samedi 21 à 19h, accès libre

Manoir du Désert Visite flash du manoir et animations autour de la construction en bois - dimanche de 14h à 18h (•) - parking avenue d'Yberville

Les Greniers à sel Visite guidée - dimanche 22 à 14h30 et à 15h30 (•) - rdv devant les greniers à sel, rue de la Ville

La Côte de Grâce Visite guidée sur le plateau de la Côte de Grâce : découvrez deux exemples de grandes propriétés du XIX^e siècle et l'histoire et l'architecture de la Chapelle Notre-Dame-de-Grâce - samedi 21 à 14h (balade de 2h) (•) - rdv devant la chapelle Notre-Dame-de-Grâce

Le port Visite guidée sur l'évolution du port et son industrialisation au XIX^e siècle - dimanche 22 à 16h (•) - rdv devant les marches de la Lieutenance

Honfleuraises, femmes de caractère Visite guidée dans la ville présentant des femmes qui ont marqué l'histoire de Honfleur - samedi 21 à 14h (•) - rdv devant l'entrée de la Lieutenance

Sur les traces de la Seconde Guerre mondiale Visite guidée retraçant la 2^e Guerre mondiale à Honfleur - dimanche 22 à 10h30 (•) - rdv devant la Lieutenance



mars
31



Le dimanche 31 mars, les habitants ont pu renouer avec l'une de ses traditions les plus populaires : la chasse aux œufs de Pâques, dans le jardin public. Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge des Affaires Scolaires, a ainsi remis aux enfants de vrais chocolats, après la chasse.



avril
13



En grandes pompes, les enfants des trois écoles primaires de la Ville ont défilé dans les rues et ruelles. Ils ont terminé leur parcours au Jardin des Personnalités où plusieurs animations et un goûter les attendaient.



avril
19

Marie-Laure Loizeau, nouvelle directrice des musées de Honfleur et des Affaires culturelles, a inauguré, en présence de nombreux élus et du maire, Michel Lamarre, l'exposition consacrée à Normandie Impressionniste.



avril
20

Justine Bellot, la pâtissière récompensée par le Gault&Millau, a créé et inauguré son dessert hommage à Alphonse Allais, le célèbre humoriste honfleurais, en présence de Caroline Thevenin, adjointe au maire en charge de la Culture.



avril
20-21

La 18^e édition du salon Passionnément Jardin s'est tenue le week-end des 20 et 21 avril au jardin public. La marraine de cette année, Marguerite Dabrin, est venue, comme il est de coutume, planter un arbre avec le maire de Honfleur, Michel Lamarre.

mai
8



Les élus ont célébré la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe aux côtés de l'association des Anciens Combattants AFN et tous conflits.



avril
30

Du 30 avril au 5 mai, les Greniers à Sel ont accueilli une exposition unique et originale nommée « 800 grammes, du grain de sel au brin de laine », proposée par le sculpteur François Gaulier.



mai
18



juin
6



Les 18, 19 et 20 mai, la 163^e fête des Marins a, une fois encore, tenu ses promesses. La Société des Marins et la Ville de Honfleur ont mis à l'honneur leurs marins-pêcheurs, à travers de nombreuses animations, dont la bénédiction de la mer.

juin
8



Pour honorer les 80 ans du Débarquement allié en Normandie, le 6 juin 2024, le prêtre Pascal Marie a officié une cérémonie religieuse à la plage, très tôt le matin. Dans la matinée, les élus ont, eux aussi, commémoré cette date, au monument aux morts.



La médiathèque Maurice-Delange a organisé sa braderie de livres et de CD qui a séduit les habitants !



Michel-Edouard Leclerc, en personne, est venu inaugurer le nouvel hyper E.Leclerc de Honfleur, aux côtés de Michel Lamarre, le maire.



juin
11



juin
12



juin
15

De nouveaux membres ont été intronisés à l'Académie Alphonse-Allais : Patrice Drevet, Fabienne Thibeault, Antoine Duléry et Armelle.

Catherine Fleury, adjointe au maire en charge des Finances, s'est recueillie, le 12 juin dernier, sur la tombe d'André Marie, jour de l'anniversaire de sa mort. Retrouvez l'histoire de ce Honfleurais d'exception en page 28.



juin
18

Michel Lamarre a assisté à la présentation de la nouvelle organisation de France Travail à Honfleur. Il était accompagné de Christophe Buisson, conseiller municipal.

juin
22



Michel Lamarre, le maire de Honfleur et Nicolas Pubreuil, adjoint en charge des Affaires scolaires ont remis aux élèves de l'école privée Saint-Joseph leurs permis piéton.

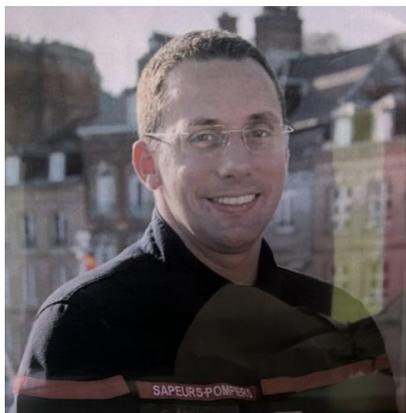
juin
23

Le prix de la belle action est attribué à *Enfance et Partage*. Fin mai dernier, l'association *Enfance et Partage*, portée notamment par Patrick Durand, a fait un don à la CCPHB de 1 488 livres neufs, à destination des enfants du territoire, âgés de 4 et 5 ans. Ces livres ont été distribués dans 16 écoles, 2 relais petite enfance, 2 médiathèques, 2 crèches et, entre autres, 1 accueil de loisirs. Sur Honfleur, cette opération a ainsi été relayée dans les trois écoles, le RPE, la médiathèque, les deux crèches et JSF, soit 600 livres offerts, pour une valeur de 10140 € (pour Honfleur). C'est la troisième année que l'association généreuse offre ainsi des livres, neufs, aux plus jeunes.





MICHEL LAMARRE REND HOMMAGE A LA MEMOIRE DE :



Monsieur Fabien Millot

« Nous venons d'apprendre avec une immense tristesse la disparition de notre chef du Centre de Secours de Honfleur : Fabien Millot, à l'âge de 35 ans. Fabien nous a quittés la nuit dernière. La rapidité avec laquelle il est décédé, si jeune, nous a tous surpris et attristés. C'était quelqu'un de vraiment bien, de discret, d'humble, d'engagé, de passionné par sa mission, content d'être en poste à Honfleur depuis cinq ans.

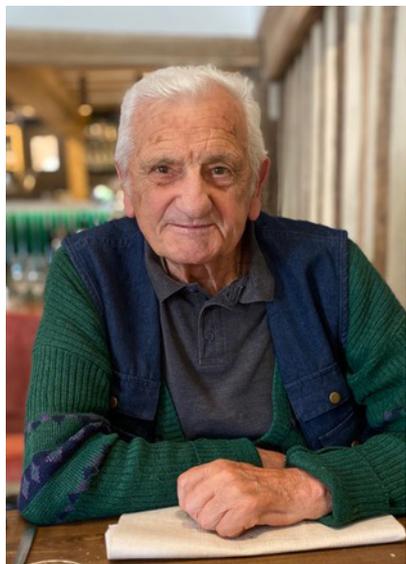
Nous pensons bien évidemment à son épouse Camille qui est l'une de nos collaboratrices au sein de la crèche municipale de Honfleur et à sa petite Amandine âgée d'un an.

Quand on pense à Fabien, on pense à sa compétence, son engagement, sa volonté, à son exemple, mais aussi à son sourire chaleureux, plein d'empathie, à son sens de l'écoute, voulant toujours bien faire. Mes pensées vont

également à l'ensemble de ses collègues, de son équipe de pompiers qui travaillait avec lui au quotidien. Pour eux, c'est une immense perte, un coup de tonnerre dans leur environnement de travail et leurs missions. Et je viens d'aller les saluer avec Felipe Alvarez, premier adjoint à la sécurité à Honfleur, en présence du Président du conseil d'administration du SDIS et du Directeur du SDIS. Nous tenions à présenter aux pompiers nos condoléances et à les assurer de notre sympathie et de notre soutien.

Personne ne s'attendait à la disparition aussi subite de Fabien. Nous allons tous penser à lui tout au long de cette semaine de la Pentecôte qui célèbre nos marins et de façon générale toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour Honfleur. Fabien en faisait partie. Qu'il repose en paix. Il restera pour chacune et chacun d'entre nous un exemple.

Merci Lieutenant Millot pour tout ce que vous avez fait au service des autres. Vous vous êtes oublié pour les sauver, pour les aider. C'est à ce titre que vous êtes un exemple. »



Monsieur Roland Sonnet

« Roland Sonnet, Honfleurais bien connu, vient de nous quitter.

Roland Sonnet est né le 28 février 1930 à Pont-l'Évêque. Il est arrivé dans notre cité à l'âge de 1 an, à la suite de la mutation de son père Brigadier de Police qui venait d'être nommé au Commissariat de Police de Honfleur.

À 14 ans, Roland a été embauché aux Abattoirs de Honfleur par Monsieur Bourdel, puis quelques années plus tard, Monsieur Bourdel ayant acheté une boucherie rue Montpensier à Honfleur, Roland l'a suivi et est devenu son commis. Au décès de Monsieur Bourdel, Lucien Germain acheta la boucherie et garda Roland jusqu'au jour où Monsieur Germain a transformé la boucherie en restaurant « L'Ancre ».

Roland s'est alors tourné vers la « grande distribution » et c'est ainsi qu'il travailla comme boucher dans la maison Hardoin, rue du Dauphin, avant de travailler pour la fille et le gendre de Monsieur et Madame Hardoin, Monsieur et Madame Ruffin dans le Dauphin, puis rue de la République, et ce jusqu'à sa retraite.



Comme nombre de jeunes de cette époque, Roland a fait son service militaire en Algérie. Il s'est marié le 17 mars 1952 et a eu deux enfants : Alain et Sylvie et trois petits-enfants.

En tant que boucher, Roland a connu de nombreuses familles honfleuraises. Son image est associée, pour beaucoup d'entre nous, au premier supermarché de notre ville. Roland Sonnet, c'était le boucher de Codéc et de Champion. Il avait, au fil des années, tissé des liens avec les clients de ce supermarché, et il était devenu pour beaucoup plus qu'un boucher, un confident, un ami, avec lequel échanger était un véritable plaisir.

C'était un homme de caractère, très droit, avec des valeurs et le sens de la famille. Il était attachant. Il s'est occupé de son épouse malade avec beaucoup de dévouement et depuis le décès de Madame Sonnet, il a souhaité s'assumer seul, au maximum, mais Alain et Sylvie ont toujours veillé sur lui. C'était vraiment "quelqu'un de bien". »



Monsieur Michel Danière

« Michel Danière nous a quittés ce dimanche à l'âge de 87 ans, et avec lui disparaît une figure honfleuraise, très attachée à son club de tennis. Il aura vécu les évolutions successives du Tennis Club Honfleurais, dont il fut membre dès 1978 et président de 1983 à 2014.

Au moment de sa disparition, nous tenions à rappeler son engagement et sa passion pour ce sport qu'il aura développé dans notre cité. Il aura également l'un des principaux acteurs de l'arrivée de la Ligue de Tennis de Normandie à Honfleur.

C'était la figure du tennis honfleurais. Ses connaissances, son expérience, ont été utiles au club. Chacun se souvient combien il était attaché viscéralement à ce club et combien il a toujours tout fait pour le défendre.

J'adresse à son épouse Nicole, à son fils Michel, à ses petits-enfants, à sa famille, à ses amis, aux membres du Club de Tennis, nos condoléances.

Nous disons un grand merci à Michel Danière pour toutes ses années d'engagement bénévole au sein du club. »



Madame Carole Gouzouguen

« C'est avec une profonde tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Carole Gouzouguen, employée de la Ville de Honfleur, née dans notre cité le 18 décembre 1965. Carole était connue d'un grand nombre de Honfleuraises et de Honfleurais qui, pour certains, l'avaient fréquentée depuis les classes primaires. Sa famille est une des anciennes familles honfleuraises.

Carole avait intégré le service municipal des Espaces Verts le 1^{er} août 2016, et depuis mars 2023, elle était en arrêt de maladie.

Carole était passionnée par son métier. Elle était le rayon de soleil du service, tant son investissement au quotidien était important, sa joie de vivre contagieuse. La nature, les jardins, la rendaient heureuse. Elle nous disait

qu'en plantant les fleurs, en travaillant à la beauté des parterres, elle avait le sentiment d'embellir le quotidien des habitants et des visiteurs.

C'était pour moi un plaisir sincère de la croiser le matin quand j'arrivais à la Mairie, et de la saluer alors qu'elle était en train de planter ses fleurs sur les parterres qui longent la façade de la Mairie. Elle m'expliquait son travail et on ressentait combien elle était heureuse de le faire. Une autre passion qui la caractérisait était la moto, et j'ai choisi cette belle photo pour illustrer cet hommage.

Hélas, la maladie – contre laquelle Carole luttait depuis plusieurs années – a eu raison de sa soif de vivre, et en votre nom à tous, notamment de ses collègues du service Espace Verts, je présente à son mari et à ses deux enfants Amélie et Manon, nos sincères condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie. »



Monsieur Hugues R. Gall

« Je viens d'apprendre avec tristesse la disparition, à l'âge de 84 ans, le 25 mai dernier à Nice, d'Hugues Gall, né à Honfleur le 18 mars 1940, dans la maison "Joujou" achetée par le mari de la mère de Baudelaire, le Général et Baron Aupick. La mère d'Hugues Gall était infirmière et son père ingénieur. Son grand-père : Arthur Boudin était directeur du collège de Honfleur. C'est dire si le nom d'Hugues Gall reste attaché à la Ville de Honfleur.

Le 20 septembre 1997, je lui ai remis, au grenier à sel, la Grande Médaille de la Ville de Honfleur.

En évoquant sa mémoire, je pense à l'invitation qu'il avait adressée aux membres du conseil municipal alors qu'il était Directeur de l'Opéra de Paris. Il nous avait convié à une représentation de l'opéra de Mozart : "Cosi Fan Tutte". Plus tard, j'ai eu l'honneur d'assister à son entrée à l'Académie

des Beaux-Arts à Paris le 5 mai 2004. Et pour le remercier et honorer cet illustre natif de Honfleur, je lui avais demandé s'il accepterait d'être le président d'honneur de notre 154^e fête des Marins en mai 2015, et il a répondu immédiatement positivement à mon invitation.

Hugues Gall a commencé sa carrière en 1966 dans le cabinet d'Edgar Faure au ministère de l'Agriculture, puis en 1968 au ministère de l'Éducation Nationale où il est chargé des enseignements artistiques. Il crée alors la filière musicale du baccalauréat et le département artistique de l'université de Vincennes. Puis, en 1969, intègre le cabinet d'Edmond Michelet, ministre d'état chargé des Affaires Culturelles.

Nommé secrétaire général de la Réunion des théâtres lyrique nationaux en 1969, il devient l'adjoint de Rolf Liebermann au théâtre national de l'Opéra de 1973 à 1980, puis directeur du Grand Théâtre de Genève de 1980 à 1995, et directeur de l'Opéra national de Paris de 1995 à 2004, Conseiller d'État de 2005 à 2009, et depuis 2008 directeur de la Maison et des Jardins de Claude Monet à Giverny, président de l'Orchestre français des jeunes, membre du Conseil de la Légion d'Honneur (il était Commandeur de la Légion d'Honneur) et depuis 2010, membre du Conseil Economique, social et environnemental. Hugues Gall est membre de plusieurs conseils d'administration dont celui du Château de Fontainebleau, du musée national Jean-Jacques Henner, des Académies d'été de Nice ou du musée des Impressionnistes de Giverny. Il est également membre du conseil culturel de la Monnaie de Paris et du conseil de réflexion stratégique de la Réunion des musées nationaux.

Une cérémonie religieuse à la mémoire d'Hugues Gall a eu lieu en l'église Saint-Roch à Paris le 11 juin, et il repose depuis hier au cimetière de Giverny, à côté de la tombe de Monet.

Au nom du conseil municipal, je présente à sa famille nos sincères condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie. »

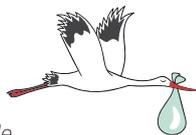


Madame Sylvie Julien

« C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que je viens de prendre connaissance du récent décès de Sylvie Julien, qui travaillait pour la Ville de Honfleur depuis dix années. Après avoir servi sa ville, Sylvie nous a quittés bien trop tôt. Elle laisse dans la tristesse sa famille, ses proches, mais aussi toutes celles et tous ceux qui ont travaillé avec elle. Nous savons qu'elle a été très courageuse pendant cette période où elle a dû lutter contre la maladie. Les personnes qui l'ont côtoyée garderont d'elle le souvenir attachant d'une collègue qui était engagée dans son travail, proche de ceux qui l'entouraient et je n'ai entendu que des choses positives – tant des enseignants que de ses collègues – concernant son sérieux, sa disponibilité, sa gentillesse, notamment avec les enfants. Nous sommes tous affectés par la disparition de Sylvie que nous n'oublierons pas. »

**NAISSANCES**

Ils ont rejoint la famille
honfleuraise

**MARS 2024**

05 DEGHELT Léonie
09 MESQUIDA Robin
13 FERREIRA MIRBEL Sao
15 SYLLA Gabriel
16 ROULLAND Joris
18 ROYER DURNEZ Elya
21 BRENIER CHRIHA Ines
27 DUBUISSON Lola
28 LASCU Maria

AVRIL 2024

08 RUDERI Arthur
25 MONNIER Nathanael

MAI 2024

10 VIAZZI Soan
17 ALDEBERT Owen
18 PINTO MARIE Ezio

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »

**MARS 2024**

13 Emmanuel LESELLIER et Amelie
MENISSEZ
25 Cyril RUETTE et Muriel ALVES

AVRIL 2024

13 Guillaume ROUSSEAU et Sandra
BARDY
13 Michael LECLERCQ et Mamadou BAH
13 Christophe ROUCHER et Zlata
GLADKOVSKA
20 Maxence LEGENDRE et Elise LOUTSCH

MAI 2024

04 Kévin RIDEL et Tatiana RODRIGUES

DECES

Ils nous ont quittés

**MARS 2024**

03 Christian JOUANNE, retraité, 74 ans
26 Jean RABEL, retraité, 93 ans
27 Arlette CHEMIN, divorcée COLLET,
retraîtée, 87 ans
29 Michèle AUFFRET, veuve JEANNOT,
retraîtée, 75 ans

AVRIL 2024

02 Pierrette MARTIN veuve ROMY,
retraîtée, 89 ans
07 Sébastien LE PAPE, chirurgien, 40 ans
11 Huguette DOUBET, veuve LEBRETON,
retraîtée, 94 ans
18 Jean DAVID, retraité, 77 ans
19 Salah SAADAoui, retraité, 90 ans

MAI 2024

08 Edmée MOREL, retraitée, 93 ans
09 Carole GOUZOUQUEN, employée, 59 ans
16 Fabien MILLOT, pompier professionnel,
34 ans
18 Roland SONNET, retraité, 94 ans
27 Monique LEPROUX veuve PILATTE,
retraîtée, 91 ans

**→ PAVILLON BLEU****En 2024, Honfleur est à nouveau labellisée
« Pavillon Bleu » !**

La plage du Butin et la Ville de Honfleur ont été, cette année encore, labellisées Pavillon bleu. Qu'est-ce que cela signifie ? Petit retour en arrière pour bien comprendre. La Ville de Honfleur a été labellisée « Pavillon Bleu » pour la première fois en 2010 pour la partie « commune » et à partir de 2012 pour la partie « Plage du Butin ». « *Ce label récompense le travail accompli par la collectivité pour préserver l'environnement, protéger un cadre exceptionnel et unique, et mettre en valeur une plage dont la fréquentation s'accroît d'année en année* », soulignait Michel Lamarre en 2021, année où la Ville et la plage avaient déjà été labellisées.

Et pour l'obtenir, la Ville a choisi de mettre en valeur le critère n°5 du label qui est « *d'organiser 5 activités d'éducation au développement durable* ». En effet, les services ont privilégié et multiplié les actions, notamment en faveur du public scolaire et mis en place, depuis l'an dernier, l'opération "Plage zéro poubelle". D'ailleurs, compte-tenu du succès de cette expérimentation, elle sera renouvelée cette année encore. Un container de tri enterré a également été installé près de l'entrée principale de la plage.

« *Ce label est une reconnaissance du travail accompli à Honfleur depuis des années au quotidien pour la défense de l'environnement et de la biodiversité, et c'est une véritable référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Nous nous réjouissons que le drapeau "Pavillon Bleu" puisse cet été encore flotter sur la plage de Honfleur-Vasouy* », s'en réjouissait à nouveau en 2021, Michel Lamarre, maire de Honfleur.





Opposition

“Si la 6ème limite planétaire, celle de la ressource en eau potable, est franchie, cela n’arrête pas l’espoir qui, lui, semble illimité. Espoir du peuple placé dans des faux prophètes et les vendeurs de rêve, ceux-là même qui ont dit non au pacte vert Européen et au fond social pour le climat, qui ont dit non au salaire minimum Européen et au devoir de vigilance des entreprises de leur impact sur les droits de l’homme et l’environnement...”

Si le passé marque notre futur, celui-ci demeure encore pour l’instant, et tant que nous serons en démocratie, entre nos mains. Ce qui se joue au niveau Européen et national se joue aussi sur notre territoire. Les enjeux sont plus modestes, mais notre responsabilité commune encore plus grande. La démocratie est en souffrance, c’est même parfois un simulacre de démocratie : des décisions qui nous engagent sur 25 ans sont aux mains de quelques-uns, les consultations du public sont confidentielles, et lorsque publicité est faite, les dossiers sont illisibles : nous croulons sous des pages d’analyses qui se contredisent ou des plans d’actions non-chiffrées... Le projet de PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et le PLUI (Plan Local d’Urbanisme) ont tous les deux soufferts de ce mal qui effrite notre démocratie. Espérons (puisque ce mot est à la mode !), espérons que les Enquêteurs publics feront une analyse impartiale des contributions et que les demandes majoritairement exprimées par les citoyens seront traduites dans les versions définitives...

Et puisque que la 6ème frontière planétaire est franchie, et que visiblement nous souffrons aussi à Honfleur d’un réel exercice de la démocratie, je demande qu’une des propositions du programme « Notre parti restera toujours Honfleur » soit mise en œuvre : c’est-à-dire l’organisation d’une grande consultation des habitants de la CCPHB sur le projet de construction d’un centre aquatique au pied du pont de Normandie. Gageons cependant que le dossier fera moins de 6000 pages ou à défaut qu’une réunion publique sera organisée !

Marie-Noëlle BUDIN – honfleur.ensemble@gmail.com

Majorité municipale

La majorité souhaite utiliser cet espace pour inciter nos habitants à la réflexion, notamment à la réflexion sur le temps qui passe, à l’exercice et à l’art difficiles de gérer dans une société de l’immédiateté, avec de plus en plus d’exigence et d’intolérance.

N’est-ce pas justement le rôle de ceux qui ont la responsabilité d’aménager que d’essayer d’anticiper, de prévoir l’avenir et dans le même temps – exercice compliqué – de saisir les opportunités qui se présentent à nous, sans grever cet avenir. N’est-ce pas une nécessité absolue que de réfléchir à l’intérêt général dans le calme et la sérénité, car comme le dit un vieil adage : la colère et l’esprit de revanche sont de mauvais conseillers. Il appartient donc à chacun d’essayer de se remettre en question, d’être objectif et de ne pas tout rejeter, de ne pas tout voir en noir. On peut toujours mieux faire et viser l’excellence, mais il faut savoir reconnaître les choses qui vont bien. Il n’y a pas de complexe à dire que l’on s’est trompé ou de reconnaître que quelque chose fonctionne bien ; au contraire, cette objectivité démontre la crédibilité, aide à progresser et à avancer.

Il faut tirer aussi profit de la diversité, car tous les avis comptent. C’est ainsi que nous essayons de faire au sein de notre conseil municipal pour nos habitants. Savoir prendre le temps de la réflexion, ce n’est pas perdre du temps, mais par contre une fois que la réflexion, les échanges, les discussions ont eu lieu, il y a le temps de la décision. Effectivement il y a un temps pour tout : réfléchir, concerter, mais aussi trancher, décider ; sinon rien ne se passerait et tout ce temps accordé aux échanges, serait infructueux. Chacune et chacun, dans notre vie, avons eu à décider, à trancher, l’important est de le faire en étant persuadé que la décision finale est guidée par l’intérêt général.

ÉDITION 2024



8^e NUIT^{des} ARTISTES

SAMEDI 3 AOÛT
DANS TOUTE LA VILLE
DE 17H À MINUIT

ANIMATIONS

PEINTRES, SCULPTEURS, GRAPHEURS,
ARTISTES DE RUE, MUSICIENS, DANSEURS, COMÉDIENS...



RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE HONFLEUR AU 02 31 81 88 00 OU SUR WWW.VILLE-HONFLEUR.COM